

Non à la **violence** faite aux filles en milieu scolaire

Success stories

Septembre 2013



LOTTERY FUNDED



Remerciements

Nous souhaiterions remercier les collègues, les partenaires, les responsables de projet et les directeurs pays au Ghana, au Kenya et au Mozambique, l'équipe internationale chargée de éducation et de la jeunesse, l'Institute of Education de Londres et toutes les personnes qui ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet quinquennal « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » financé par Big Lottery Fund.

Comité de rédaction : Asmara Figue, Louise Wetheridge, Victorine Kemonou Djitrinou et Tim Hess.

Conception graphique : www.NickPurser.com

Pour plus d'information sur le projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » d'ActionAid, y compris sur les rapports complets, veuillez consulter le site suivant :

www.actionaid.org/what-we-do/education/stop-violence-against-girls-schools.

Pour de plus amples information sur l'engagement d'ActionAid sur la violence à l'égard des filles en milieu scolaire », veuillez contacter : **victorine.djitrinou@actionaid.org**

Index

1. Introduction	5
2. Violence faite aux filles en milieu scolaire	7
3. Le projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire »	9
4. Susciter un élan en faveur de l'éducation des filles : augmenter les taux d'inscription et de rétention et réaliser des progrès dans le sens de la parité filles-garçons	14
5. Les filles au cœur des préoccupations : Autonomiser les filles pour l'action	24
6. Réduire la violence faite aux filles	33
7. Faire appliquer les lois et les politiques relatives aux filles	39
8. Potentiel des travaux de recherche	48
9. Suivi et évaluation	51
10. Conclusion	54
Références	57



Avant propos

Chers lecteurs, chères lectrices

Chaque jour, des millions de filles en Afrique et dans le monde entier voient leurs droits violés sans qu'il ne leur soit offert l'opportunité de s'exprimer ou d'être entendues en raison du fait qu'elles sont soit des enfants, soit simplement des femmes, et qu'elles sont, par conséquent, contraintes à la soumission aussi bien aux hommes qu'à la société en général, selon les prescriptions de la « morale » et de la culture patriarcale.

L'une des seules opportunités les plus importantes susceptibles de les conduire à leur indépendance, à savoir l'éducation, leur est également refusée, vu que les familles n'accordent pas la priorité à l'éducation de leurs enfants, encore moins à celle des filles. De plus, les lois, politiques et règlements tendent, en général, à ne pas protéger les droits des filles, même lorsqu'elles le font, elles ne sont pas appliquées de manière appropriée.

À maintes occasions, les filles sont accusées ou blâmées pour la violence qu'elles subissent, et il leur est souvent imputé la responsabilité des conséquences de la violence qu'elles subissent, au motif qu'elles auraient dû faire quelque chose pour l'éviter, ou qu'elles auraient dû éviter de commettre tout ce qu'elles ont pu faire qui a provoqué la violence.

Cette situation ne peut changer que lorsque chacun de nous joue sa partition et s'érige en héros de la lutte contre la violence et l'exploitation sexuelle subies par toutes les filles, partout. Nous savons à quel point cette lutte sera difficile, mais comme l'indique le philosophe grec Aristote : « lorsqu'on lutte c'est pour remporter la victoire. » Par conséquent, nous gagnerons !

C'est précisément en ayant ce centre d'intérêt à l'esprit qu'ActionAid a mis en œuvre le projet dénommé « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » au Mozambique, au Ghana et au Kenya, de 2008 à 2013. Ce projet a démontré, à travers un éventail d'exemples pratiques, que lorsque nous conjugons nos forces, nous pouvons opérer un changement dans la vie des filles : dans les trois pays, la vie des filles a connu une amélioration et elles ont pu mener leur vie dans un environnement exempt de violence. Le document qui est dans vos mains rassemble certains des exemples de meilleures pratiques tirées du projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » et il vous

permettra de voir à quel point le saut qualitatif dans la vie des filles a été remarquable ; vous apprendrez comment l'on a créé des espaces sûrs ; vous noterez l'accroissement de l'estime de soi des filles ; vous apprécierez le soutien inconditionnel dont les filles ont bénéficié de la part de leurs camarades, de leurs familles, de leurs enseignants et des décideurs. À travers le travail du projet, nous avons pu démontrer qu'il est possible pour les filles de devenir des combattantes qui glanent des victoires dans la conquête de leur « espace » au sein de la communauté, à l'école et à la maison.

Dans le présent document, vous trouverez des exemples de meilleures pratiques dans les trois pays ayant conduit à des changements d'attitudes et de comportements dans les communautés cibles ainsi qu'au niveau des filles elles-mêmes. Éclairées par des travaux de recherche continus, le suivi et évaluation lors de la mise en œuvre du projet, les stratégies de plaidoyer employées par le projet ont fait valoir les opportunités stratégiques, ont intensifié l'élan dans chaque pays ainsi que confirmé les succès qui ont couronné le projet.

Vous trouverez également, dans le présent document, des histoires racontées par les filles elles-mêmes au sujet de la façon dont elles ont pu remettre en cause la culture de violence profondément ancrée dans toutes les couches de la société, et la façon dont le travail communautaire a contribué à promouvoir le changement au niveau de la législation, des politiques, des règlements scolaires et des pratiques préjudiciables à domicile et dans la communauté au sens large. Le présent document est un recueil de stratégies et de leçons ouvertes sur la vie des filles et de leurs communautés qui méritent d'être lues, étant donné qu'elles vont sans nul doute vous inciter à aider des milliers de filles dont les droits continuent d'être violés sur tout le continent africain, voire dans le monde au sens plus large.

Enfin, c'est important de noter ici que le succès du projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire », qui a abouti à une réelle autonomisation des filles et à la réduction de la violence et de l'exploitation sexuelle des filles en milieu scolaire au Mozambique, au Kenya et au Ghana, est incontestablement à mettre au compte de l'effort et de l'engagement désintéressés des nombreuses organisations impliquées de manière directe ou indirecte dans sa mise en œuvre.

Bonne lecture !

Amade Sucá

Directeur pays, ActionAid, Mozambique

1. Introduction

« **La violence** ne saurait être tolérée à la maison, dans la rue ou à l'école. »

Consacrée par les législations internationales et nationales, l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants sans distinction ou discrimination de quelque sorte. Elle est également largement reconnue comme étant un droit habilitant, droit qui, par la promotion du développement maximal de la personnalité, des talents ainsi que des aptitudes mentales et physiques de l'enfant, lui permet de réclamer un éventail d'autres droits et de réaliser son potentiel (UNCRG).

Outre la démonstration de leur engagement en faveur de l'éducation par la ratification des conventions internationales et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour aligner les législations nationales sur ces dispositions, en 2000, les représentants de 164 États-nations ont participé au Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar, et ont fait la promesse de réaliser six objectifs clés visant à garantir l'Éducation pour tous d'ici 2015.

Moins de 2 ans avant la date butoir cependant, il est clair qu'en dépit des progrès monumentaux réalisés dans l'amélioration de l'accès à l'éducation à des millions d'enfants dans certains des pays les plus démunis à travers le monde, beaucoup reste à faire

avant que les droits de tous les enfants à l'éducation ne soient réalisés.

Un rapport récent de l'UNESCO démontre que l'on dénombre encore environ 57 millions d'enfants non scolarisés, dont 53 % sont des filles (UNESCO, 2013). La moitié de ces enfants vivent en Afrique subsaharienne, où le nombre d'enfants non scolarisés est demeuré statique, se situant autour de 30 millions au cours des 5 dernières années. L'Afrique subsaharienne enregistre le taux le plus élevé d'enfants non scolarisés de toutes les régions et 22 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire n'ont soit jamais fréquenté l'école, soit ont quitté l'école sans terminer le cycle primaire (UNESCO, 2013). En conséquence, il n'est guère surprenant que la majorité de ces pays aient peu de chance de réaliser les six objectifs de l'Éducation pour tous d'ici 2015 (UNESCO, 2012).

Par ailleurs, certes une réduction de l'écart entre filles et garçons dans l'inscription dans l'enseignement primaire a été saluée comme étant l'un des succès clés de l'Éducation pour tous (EPT) depuis l'année 2000, mais l'on dénombre encore 21 pays où les filles sont considérées comme confrontées à un désavantage grave en matière d'éducation et 12 de ces pays se trouvent en Afrique subsaharienne (UNESCO, 2012). Toutefois, la réalisation de la parité garçons-filles en matière d'inscription ne constitue qu'un aspect de la question et davantage doit être fait pour s'assurer que, au-delà de l'inscription, l'éducation devienne plus équitable dans l'ensemble, afin de permettre aux filles de poursuivre leurs études et de réussir à l'école.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Bien que l'on ne saurait automatiquement faire correspondre la réalisation des buts de l'EPT à la réalisation des droits des enfants à l'école, il est également évident que ne pas le faire continuera à priver des millions d'enfants, en particulier les filles, de leurs droits fondamentaux.

À mesure que la communauté mondiale poursuit le débat sur l'agenda de l'éducation post-2015, il apparaît clairement que l'éducation des filles demeure une priorité et le rapport de la consultation mondiale sur l'éducation dans l'agenda de développement post-2015 déclare que :

« toutes les filles, quel que soit leur degré de pauvreté, d'isolement ou de désavantage, devraient pouvoir poursuivre une scolarité régulière sans interruption par une grossesse précoce, un mariage forcé, des traumatismes et un décès maternels et les fardeaux inégaux que sont les tâches domestiques et la fourniture de soins aux enfants »

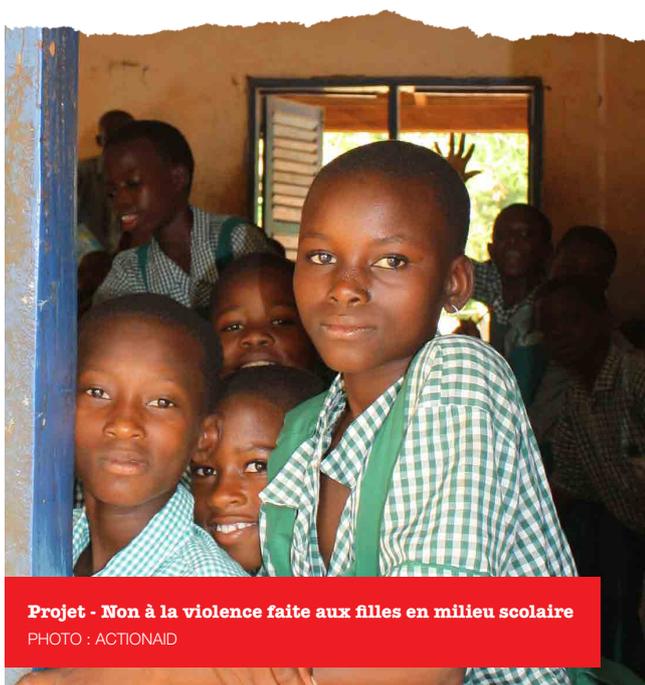
(UNESCO/UNICEF, 2013).

.....

La garantie des droits des enfants à l'éducation constitue l'une des priorités de base d'ActionAid et au-delà de la concentration exclusive sur l'accès à l'éducation, ActionAid croit à l'amélioration de la qualité de l'éducation, de même qu'à la prise de dispositions pour que les voix des enfants et des jeunes soient entendues dans le processus. En tant qu'organisation mettant un grand accent sur les droits des femmes, ActionAid est également d'avis qu'il est essentiel pour réaliser cet objectif et, en fait, à travers celui-ci, d'autres objectifs de développement humain plus larges, de comprendre, de remettre en cause et de transformer les facteurs complexes qui privent les filles de leurs droits à l'éducation.

ActionAid s'est engagé sur la question de l'éducation des filles depuis 2004 par la conduite de plaidoyers, de campagnes et de programmes dans un éventail de pays à travers le monde. Toutefois, le but du présent rapport est de documenter et de partager certains des succès et exemples clés de meilleures pratiques se dégageant de l'une des initiatives phares de l'organisation qui est un projet multi-pays en faveur de l'éducation des filles (Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire), afin de les partager avec les praticiens au sein de l'organisation et au-delà.

Le document est structuré en 10 sections, dont un aperçu du cadre conceptuel du projet, un résumé des succès dans chacun des 4 domaines d'objectifs du projet et deux sections additionnelles sur les composantes recherche, suivi et évaluation du projet, ainsi qu'une conclusion, résumant les éléments clés découlant du document global.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

2. Violence faite aux filles en milieu scolaire

« **La violence ou la crainte de la violence fait** partie des facteurs clés empêchant les filles de fréquenter l'école. Outre le fait de constituer en elle-même une violation des droits des filles, la violence se définit également comme le fait de nier aux filles leur droit à l'éducation » *ActionAid 2004*

En 2004, dans le cadre de son programme plus élargi de travail dans le domaine de l'éducation, ActionAid a entrepris une recherche détaillée sur l'éducation des filles dans 12 pays différents à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et s'est aperçue que **la violence et la crainte de la violence fait partie des facteurs clés empêchant les filles de fréquenter l'école et d'achever leurs études**. La recherche a montré que quels que soit leur âge, leur race, leur classe sociale, leur caste ou leur situation géographique, les filles sont vulnérables à de nombreuses formes de violence, y compris le viol, le harcèlement sexuel, l'intimidation, les taquineries et les menaces, tandis que des facteurs comme la pauvreté, la guerre et les long trajets pour se rendre à l'école accroissaient les risques (ActionAid, 2004).



La prévalence de la violence faite aux filles est profondément enracinée dans les schémas de discrimination sexospécifique qui prévalent dans les sociétés dominées par les hommes où la violence est utilisée, consciemment ou inconsciemment, comme moyen d'imposer le pouvoir des hommes sur les femmes et les filles et qui devient normalisée comme étant une composante inévitable du vécu des filles. En Éthiopie, par exemple, l'étude d'ActionAid a montré qu'environ 93 % des élèves de sexe masculin interrogés ont confirmé qu'ils savent que la violence faite aux filles est un acte criminel et répréhensible par la loi. Toutefois, environ 33 % d'entre eux croyaient qu'il était acceptable que les hommes obtiennent ce qu'ils désiraient, soit par le charme soit par la force, et environ 21 % d'entre eux ont admis avoir eu eux-mêmes un tel comportement. L'impact de la violence sur l'éducation des filles est significatif et les résultats de l'étude ont démontré que les effets se manifestaient par les faibles taux d'inscription, les mauvaises performances, les taux élevés d'abandon, les grossesses et les mariages précoces, ainsi que les traumatismes psychologiques (ActionAid 2004).

Certes, les travaux de recherche initiaux d'ActionAid se sont focalisés sur 12 pays, mais l'on note à présent au niveau mondial une large reconnaissance de l'ampleur du problème de la violence sexospécifique faite aux femmes et aux filles et l'impact que cela peut avoir sur leur aptitude à jouir de leurs droits et de leurs libertés, y compris le droit à l'éducation.

Les données récentes compilées par le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale, par exemple, montre qu'au niveau mondial, 60 millions de filles font l'objet d'agression sexuelle en milieu scolaire ou sur le chemin de l'école et, dans certaines parties du monde, une fille court plus de risque d'être violée que d'avoir la chance d'apprendre à lire (UNRIC, 2012). En 2011, le châtement corporel était considéré

comme illégal dans 117 pays, mais un grand nombre de ces pays n'a pas encore mis en œuvre les réformes pertinentes au niveau scolaire et la bastonnade, ainsi que les coups de fouet continuent avec impunité de servir de moyen d'imposer la « discipline » (Plan, 2013). En outre, les pratiques traditionnelles néfastes telles que le mariage précoce contribuent à priver les filles de leur enfance et de leur éducation. À travers le monde, environ 60 millions de filles sont des épouses enfants, au nombre desquelles l'on compte plus de 14 millions en Afrique subsaharienne (UNRIC, 2012).

ActionAid a la conviction que la violence faite aux filles dans les milieux d'apprentissage et ses alentours, si l'on ne s'y attaque pas, empêchera la réalisation de l'éducation primaire universelle et l'élimination des disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et aura un impact significatif sur la réalisation des objectifs de développement au niveau mondial.

Les résultats de la recherche mis en exergue ci-dessus ont amené l'organisation à lancer une campagne mondiale contre la violence faite aux filles en milieu scolaire dans plus de 15 pays, y compris l'intégration de stratégies programmatiques spécifiques pour s'attaquer au problème au niveau pays. Dans le cadre de ce processus, ActionAid a initié un ambitieux programme multi-pays intitulé « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire », qui avait pour objectif de s'attaquer aux causes et aux conséquences de la violence faite aux filles dans trois pays en Afrique.



3. Le projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire »

« **En plaçant les filles au cœur du projet...** les équipes du projet ont pu faire en sorte que les voix et les préoccupations des filles soient entendues par un large éventail de parties prenantes, y compris des décideurs de haut niveau. »

Le projet « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » était une initiative quinquennale, s'étendant de 2008 à 2013, qui a été mise en œuvre simultanément au Ghana, au Kenya et au Mozambique, grâce au soutien d'une subvention généreuse du « Big Lottery fund » du Royaume-Uni.

Le but global du projet était d'outiller les filles pour jouir de leur droit à l'éducation et à la participation dans un environnement exempt de violence. En dépit d'un éventail de différences politiques et contextuelles, l'ensemble des trois pays participants ont partagé des approches stratégiques globales et ont œuvré à la réalisation de quatre objectifs communs visant à garantir qu'au terme de la durée de vie du projet :

- 1** - un cadre juridique et politique qui s'attaque spécifiquement à la violence faite aux filles en milieu scolaire existe et qu'il est mis en œuvre à tous les niveaux dans l'ensemble des trois pays ;
- 2** - la violence à l'égard des filles perpétrée par des membres de la famille, des enseignants et des camarades dans les districts d'intervention est réduite de 50 % par rapport aux statistiques de référence ;
- 3** - l'inscription des filles s'est accrue de 22 %, le taux d'abandon des filles a diminué de 20 % et des progrès substantiels sont réalisés dans le sens de l'atteinte de la parité entre les sexes en matière d'éducation dans les districts d'intervention ;
- 4** - un nombre total de 14 000 filles dans les districts couverts par l'intervention affiche de la confiance pour combattre la culture de violence en milieu scolaire et aux alentours, signale les incidents et crée un réseau de soutien par les pairs.

La théorie du changement fondée sur les droits humains adoptée par ActionAid comporte trois axes principaux, à savoir : l'autonomisation, la solidarité et l'organisation de campagnes et cette théorie vise à réaliser un changement durable par « l'établissement de liens entre les groupes locaux et des mouvements plus vastes, la collecte de preuves solides, la promotion de l'analyse des politiques, le montage de campagnes et l'utilisation de moyens de communication de masse » (ActionAid, 2011). Cette approche outille les détenteurs de droits, consolide la solidarité et les campagnes visant à rendre les principaux titulaires de charges comptables devant les citoyens. Elle vise également à permettre aux voix des personnes les plus marginalisées, en particulier les filles et les femmes, d'être partie intégrante des espaces de prise de décisions.

Cette orientation stratégique fondée sur les droits humains a été prise en compte dans la conception du projet, qui a eu recours à la recherche, aux initiatives et au plaidoyer au niveau communautaire comme base de son approche globale et a été mise en œuvre en partenariat avec une diversité d'institutions nationales allant des organisations à base communautaire aux instituts de recherche, aux universités, aux coalitions de campagnes, aux organisations de plaidoyer et aux réseaux de défense des droits de l'enfant dans chacun des trois pays.

En plus d'ActionAid International et des bureaux d'ActionAid dans chaque pays, les principaux partenaires d'exécution de ce projet ont été notamment *Le Ghana National education Campaign Coalition et Songtaba au Ghana*, le *Catholic University of Eastern Africa*, *Own & Associates* et le *Girl Child Network* au Kenya

et AMUDEIA, *Movimento de Educação para Todos* et l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique. Au niveau international, le projet a également travaillé avec l'Institute of Education de l'Université de Londres, dont le rôle a été d'assurer le contrôle et la coordination de la composante recherche du projet.

Le projet avait pour objectif d'atteindre au total 14 000 filles dans 45 établissements primaires dans l'ensemble des trois pays et, s'il est vrai que les initiatives communautaires et de recherche ont été exécutées au niveau local dans les zones cibles (Bimbilla dans la région Nord du Ghana, le district de Manhica dans la province de Maputo au Mozambique et Wenje dans la province côtière du Kenya), le travail de plaidoyer a, quant à lui, eu une portée et un impact au niveau national.

Dans l'ensemble, les trois composantes du projet (plaidoyer, initiatives communautaires et recherche) ont travaillé conjointement et de manière holistique à contribuer à la réalisation des objectifs, chacune d'entre elles bénéficiant de l'appui des autres et les informant, afin de susciter le changement au profit des filles.

Par la collecte d'un échantillon considérable de données fournies auprès des écoles et des communautés dans les zones d'intervention, les instituts de recherche ont fourni aussi bien aux partenaires communautaires qu'aux partenaires du plaidoyer une mine de preuves pour éclairer les stratégies programmatiques et exiger des changements spécifiques au niveau des politiques et des pratiques aux niveaux local et national.

En ce qui les concerne, les partenaires du plaidoyer ont aidé à susciter une prise de conscience du problème, en diffusant les résultats de la recherche par le biais des médias nationaux et lors de forums de haut niveau, ainsi qu'en appelant à des changements à large échelle qui profiteraient aux enfants à travers le pays.

Pendant ce temps, les partenaires au niveau communautaire ont inlassablement œuvré à mobiliser des parents, des enseignants, des enfants et des dirigeants locaux autour des problèmes, en suscitant des changements au niveau des connaissances, des attitudes et des pratiques et en les soutenant pour initier et exiger la réalisation des droits des filles à l'éducation, à la protection et à la participation.

Tout au long de ce processus, la participation des filles a été cruciale pour la réalisation de l'ensemble des quatre



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

objectifs et les équipes du projet ont veillé à ce que l'action et l'autonomisation des filles soient pleinement reconnues et promues à tous les stades de la mise en œuvre dans l'ensemble des trois pays.

En plaçant les filles au cœur du projet, en leur offrant la possibilité d'exprimer leurs points de vue dans le cadre des initiatives au niveau communautaire, tant en milieu scolaire qu'en dehors, pour partager leurs expériences avec les équipes de recherche et faciliter leur implication dans le travail de plaidoyer et d'organisation de campagnes au niveau local, les équipes du projet ont pu faire en sorte que les voix et les préoccupations des filles soient entendues par un large éventail de parties prenantes, y compris des décideurs de haut niveau.

Cette approche intégrée et holistique, qui a accordé la priorité à l'autonomisation des filles, a produit un corpus impressionnant de travaux de recherche portant sur les causes et les effets de la violence à l'égard des filles et son impact sur leur éducation. Elle s'en est servie pour influencer avec succès le plaidoyer aux niveaux national et international. Elle a également généré une mine d'informations sur les stratégies programmatiques qui promeuvent efficacement l'éducation, la protection et la participation des filles dans un éventail de contextes différents et a procédé par l'écoute et le dialogue avec les filles tout au long du processus.

Définition de la violence faite aux filles

L'Organisation des Nations Unies définit la violence à l'égard des femmes comme étant :

« **tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. En conséquence, la violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après : a) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ; b) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ; c) la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce ».**

(Résolution n°48/104 de l'Assemblée générale.

Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 1993).

Vu l'absence d'une définition spécifique pour les mineurs, la définition ci-dessus est considérée comme faisant référence aux femmes de tout âge, y compris les filles, et a servi de référence pour le projet tout au long de sa durée de vie.

Bien que les termes « violence sexospécifique », « violence à l'égard des femmes » et « violence faite aux filles » soient fréquemment utilisés de façon interchangeable, la violence sexospécifique fait référence à la violence dirigée contre une personne à cause de son sexe et des attentes par rapport à son rôle dans une société ou une culture (ONU femmes, 2012).

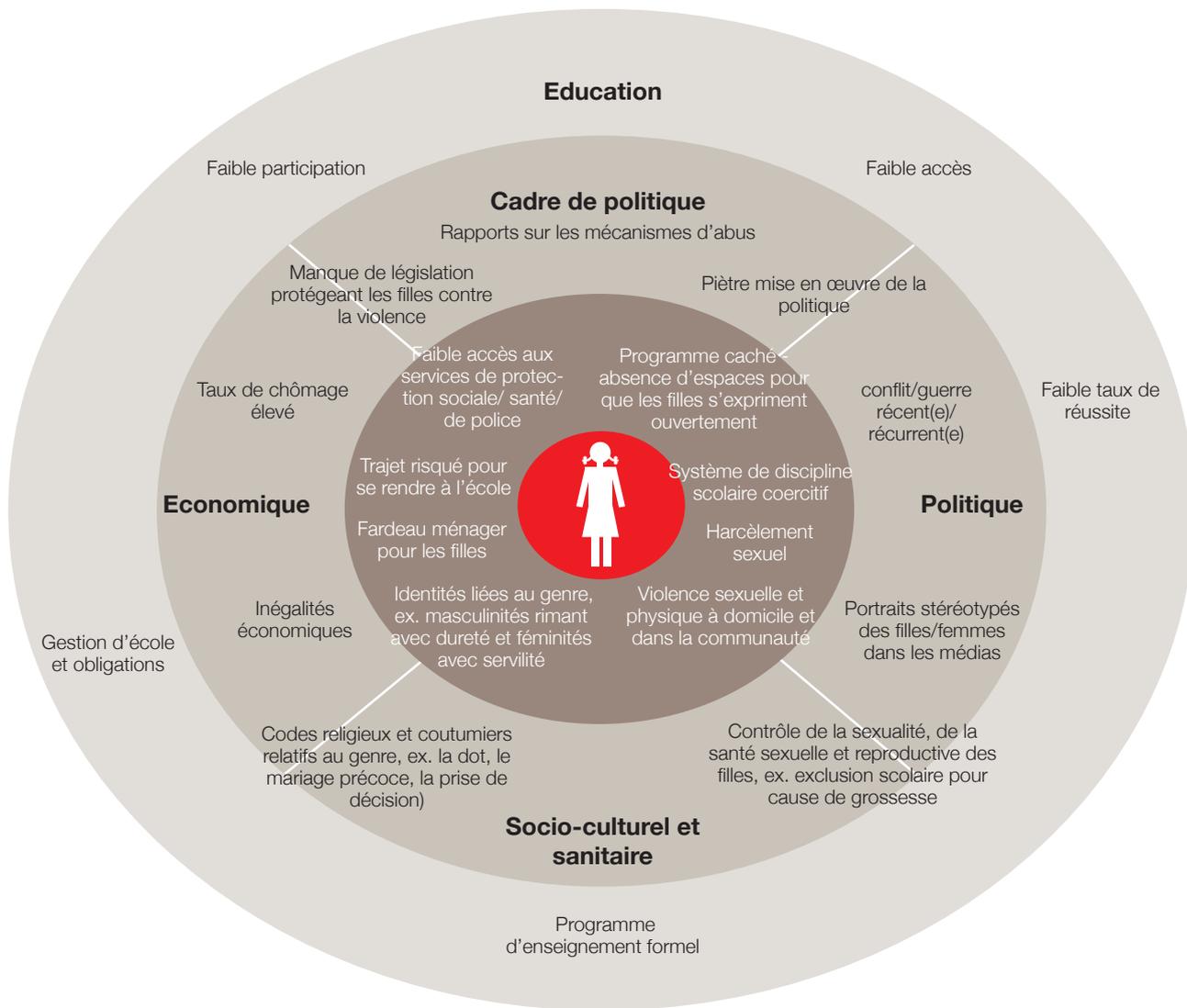
Il importe certes de relever que les hommes et les garçons connaissent également diverses formes de violence sexospécifique, mais vu le nombre disproportionné de victimes de sexe féminin et le fait que la priorité principale de ce projet portait sur le vécu des filles, les équipes du projet ont utilisé le terme « violence faite aux filles ».

Mettre les filles au cœur des préoccupations

ActionAid est convaincue que la violence faite aux filles (VFF) et la menace d'une telle violence, exercées par des individus, des communautés et des institutions de manière aussi bien formelle qu'informelle, violent les droits humains des filles, limitent leurs choix et leur action, et agit négativement sur leur aptitude à participer au développement, à y contribuer et à en tirer des avantages (ActionAid, 2012).

En tant que tel, outre les définitions ci-dessus et afin de communiquer une compréhension de la nature complexe de la violence faite aux filles et d'illustrer les manières dont les inégalités à la base des schémas répétés de violence et de discrimination qui maintiennent les filles dans un rôle de soumission sont perpétuées, l'équipe du projet a élaboré un Cadre conceptuel qui est illustré ci-dessous.

Cadre conceptuel du projet sur la violence faite aux filles



Ce diagramme a été conçu pour représenter les trois sphères principales (sphère de l'éducation, sphère socioculturelle et sanitaire, sphère économique et politique) qui interagissent pour créer les conditions dans lesquelles les filles subissent diverses formes de violence en milieu scolaire. Les filles elles-mêmes sont situées au centre de la sphère, dans la mesure où la violence est perçue comme étant relationnelle. Des exemples d'actes de violence et les conditions produisant la violence sont décrits dans les cercles en fonction de leur « distance » par rapport aux filles (c'est-à-dire, environnement institutionnel à l'extérieur par rapport aux interactions quotidiennes dans l'existence des filles plus proches du milieu). Les rapports inégaux de pouvoir

fondés sur le sexe, l'âge et le milieu socioéconomique sont déterminants pour ce cadre de violence faite aux filles en milieu scolaire (Figue et al, 2010).

Au cœur des préoccupations du projet se trouvent l'autonomisation, le jugement et l'action des filles en milieu scolaire et aux alentours. S'il est vrai que le projet s'est employé à comprendre les conditions et relations sociales qui limitent les filles, il visait également à comprendre les processus par lesquels les filles renforcent leurs capacités à assurer leur sécurité et leur intégrité physique et, de façon plus large, à réclamer leurs droits et leur dignité humaine, à obtenir l'instruction et à œuvrer à transformer les structures injustes (Figue et al, 2010).

Le Cadre conceptuel sous-tend une compréhension de la violence, non pas seulement en tant qu'acte de violence retiré du contexte social, mais en tant qu'acte ancré dans les structures institutionnelles et les pratiques. Il se focalise sur l'*origine* de la violence. Pour le projet, donc, la violence s'entend aussi bien des actes de violence sexuelle, physique et psychologique (y compris, mais sans s'y limiter, le viol, l'agression sexuelle, la bastonnade, les coups de fouet, les taquineries), que de la discrimination sexuelle qui existent au sein des institutions sociales et politiques et se manifestent sous la forme de lois, de contenus de programmes d'enseignement et de mesures discriminatoires à l'égard des filles. Les deux formes de violence limitent l'accès égal des filles et leur participation à l'éducation.

Selon la théorie du changement consignée dans le présent cadre, les interventions sont nécessaires à tous les niveaux pour combattre la violence à l'égard des filles. En d'autres termes, pour réduire les actes de violence, il est essentiel de se pencher sur les relations quotidiennes des filles en milieu scolaire, au sein des familles et des communautés ainsi que dans les institutions et structures éducatives, économiques, socioculturelles et sanitaires, politiques et juridiques.

Le Cadre conceptuel a servi à sous-tendre l'approche holistique du projet qui a combiné la recherche, l'engagement des communautés et le plaidoyer aux

niveaux communautaire, national et international. En produisant un faisceau solide de preuves sur la nature et l'ampleur du problème et en exigeant des changements de politiques et de pratiques en collaboration avec les filles et leurs communautés, le projet s'est employé à remettre en cause les normes et systèmes discriminatoires et à impulser des changements positifs et durables.

En outre, ce cadre a également ajouté par la suite de la valeur au travail de base de l'équipe d'ActionAid International chargée de l'éducation et de la jeunesse, en éclairant la conception et la conceptualisation d'autres initiatives programmatiques.

Le projet est intervenu à plusieurs niveaux dans sa tentative de combattre la violence faite aux filles en milieu scolaire au cours des cinq dernières années. Certes, il importe de reconnaître qu'il y aura de multiples influences sur le changement, y compris beaucoup d'influences qui vont au-delà du champ du projet, mais les sections ci-après du présent document visent à présenter certaines des interventions les plus réussies et à mettre en exergue certains des principaux changements opérés. Nous espérons que ces informations serviront à éclairer et à inspirer d'autres praticiens travaillant sur les questions liées aux droits des filles à l'éducation et à la protection en Afrique et au-delà du continent.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

4. Susciter un élan en faveur de l'éducation des filles : augmenter les taux d'inscription et de rétention et réaliser des progrès dans le sens de la parité filles-garçons

« Voyez-vous, de nos jours, la communauté a reconnu la valeur de l'éducation des filles... C'est comme si elles s'étaient réveillées d'un sommeil très profond. »

Directeur d'école

Les gouvernements du Ghana, du Kenya et du Mozambique **se sont engagés à réaliser la parité entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation**, tel qu'attesté par le fait d'accorder la priorité à la parité entre les sexes dans leurs stratégies nationales respectives de l'éducation et la mise en œuvre de mesures spécifiques visant à promouvoir l'éducation des filles.

À l'heure actuelle, l'ensemble des trois pays enregistre des performances sensiblement meilleures en termes d'inscription des filles par rapport à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne et, en fait, le Ghana et le Kenya ont déjà, de façon nominale, réalisé la parité filles-garçons en termes d'inscription dans l'enseignement primaire au niveau national. Toutefois, des écarts subsistent et ces moyennes nationales encourageantes occultent d'importantes disparités internes. Par exemple, les données de l'UNICEF révèlent qu'au Ghana, les filles issues des ménages les plus démunis dans la région du Nord où le projet a été exécuté, sont trois fois plus susceptibles de ne pas être scolarisées par rapport à la moyenne nationale (UNICEF, 2010), tandis qu'au Kenya, il subsiste un manque d'égalité entre les sexes, en particulier dans les provinces Nord et Nord-est (UNESCO, 2012), tels que celles où le projet a été exécuté.

En reconnaissance de ces problèmes, l'un des quatre objectifs clés du projet était d'**accroître le taux d'inscription des filles de 22 %, de réduire le taux d'abandon de 20 % et de réaliser des progrès dans le sens de la parité filles-garçons en termes d'éducation dans les districts couverts par l'intervention**. Un important corpus de travaux a été effectué par l'équipe du projet pour atteindre cet objectif. L'ensemble de ces travaux nécessitait une compréhension claire des facteurs empêchant les filles d'accéder à l'éducation et d'achever leurs études, de même que la capacité à dialoguer avec un large éventail d'acteurs aux niveaux local et national.

Les travaux de recherche de référence menés simultanément dans l'ensemble des trois pays ont révélé que les filles sont confrontées à un large éventail de barrières à leur scolarisation, les principales étant directement liées aux rôles déterminés par le sexe (tâches ménagères, soins des frères et sœurs), la pauvreté (l'incapacité des parents à payer les frais de scolarité, la nécessité de travailler au champ) et les problèmes liés à la sexualité et à la violence sexo-spécifique (grossesses et mariages précoces). En outre, le harcèlement sexuel et les punitions à l'école ont été cités au Mozambique tout comme au Kenya au nombre des facteurs (Parkes et Heslop, 2011).

Pour surmonter ces barrières, il a fallu dialoguer avec un éventail de parties prenantes, notamment les parents, les leaders communautaires, les enseignants, les structures de gestion des écoles et les autorités en charge de l'éducation, de même qu'avec les filles et les garçons eux-mêmes, afin de garantir une large reconnaissance des droits des filles à l'éducation et à la protection et de veiller à ce que ces droits soient respectés dans les foyers, les communautés et les écoles. Ci-dessous sont présentées certaines des stratégies les plus efficaces adoptées par le projet pour s'attaquer à la discrimination et à la violence faite aux filles et promouvoir leur inscription et leur rétention à l'école.

Travail avec les parents

.....

Les résultats de la recherche ont montré que le fardeau des tâches ménagères, telles que faire le ménage, aller chercher le bois et l'eau, préparer à manger, s'occuper des frères et sœurs plus jeunes et aider à vendre des articles sur le marché, est en général perçu comme étant un rôle « naturel » pour les filles, les préparant

à la vie maritale (Parkes et Heslop, 2011). Toutefois, ces tâches limitent également les possibilités qu'ont les filles d'étudier et constituent l'un des principaux facteurs empêchant les filles d'accéder à l'éducation ou d'achever leurs études. Le projet a travaillé directement avec les parents et les tuteurs dans l'ensemble des trois pays, en s'appuyant sur diverses approches pour s'attaquer aux attitudes et pratiques qui limitent les possibilités d'éducation des filles.

Étude de cas 1: Parents pairs-éducateurs au Ghana

Mis en place dans chacune des 13 communautés couvertes par l'intervention au Ghana, les Parents pairs-éducateurs sont des équipes de 5 bénévoles affichant un ferme attachement à l'éducation des filles. Suite à la formation par l'équipe du projet sur le droit des filles à l'éducation et à la protection, les équipes de Parents pairs-éducateurs ont organisé des événements de sensibilisation en utilisant des approches pertinentes au niveau local, telles que le théâtre de rue ou les visites porte-à-porte, durant lesquelles leur mission a consisté à susciter une prise de conscience de leurs pairs parents à propos des droits des filles et du soutien au retour et à la rétention des filles à l'école. Dans de nombreux cas, des filles et des garçons issus des écoles couvertes par l'intervention du projet se sont joints à eux dans leur travail.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

En 2011, un groupe de Parents pairs-éducateurs a organisé un événement au marché de Bimbilla grouillant de monde, pour sensibiliser les parents et les commerçants, y compris les filles elles-mêmes, sur l'importance de l'éducation pour les filles. Au total, 95 personnes, y compris 30 écolières et 65 Parents pairs-éducateurs, ont participé au travail de sensibilisation et, à titre de résultat direct de cette activité, 7 filles sont immédiatement retournées à l'école et plus de 20 appels téléphoniques ont été passés aux représentants des parents pairs-éducateurs pour demander que la campagne de sensibilisation soit intensifiée et élargie aux communautés voisines. L'activité a également renforcé la détermination des parents pairs-éducateurs à poursuivre leur travail :

« Je dois admettre que j'ai sous-estimé notre travail en tant que parents pairs-éducateurs dans le cadre de ce projet. Toutefois, ma perception a totalement changé après la sensibilisation au marché aujourd'hui. J'ai été alarmé de voir de mes propres yeux environ une vingtaine de filles non scolarisées durant le programme de sensibilisation. Je pense que l'exercice a été très utile et nous a fait prendre conscience de l'intensification de notre éducation et de nos visites à ces malheureuses filles qui ne vont pas à l'école à cause de la préférence des parents pour l'éducation des garçons au détriment des filles ».

(Membre de l'équipe de Parents pairs-éducateurs de Dangba).

Outre leur travail de proximité et de sensibilisation, les parents pairs-éducateurs fournissent également des orientations pastorales au niveau des ménages aux filles qui souhaitent retourner à l'école, bénéficier d'un soutien à la prise en charge des enfants ou éviter un mariage précoce. En favorisant des relations de confiance avec les parents et les enfants et en négociant avec les parents pour qu'ils permettent à leurs filles de retourner à l'école, les parents pairs-éducateurs ont joué un rôle clé dans l'assistance pour réaliser les droits des filles à l'éducation et à la justice.

Ces activités, qui ont eu lieu pendant la période d'exécution du projet, ont été efficaces pour changer les attitudes et les pratiques à l'égard de l'éducation des filles et un nombre total de 55 filles déscolarisées à travers le district ont repris le chemin de l'école grâce aux actions des parents pairs-éducateurs. De plus, un travail de recherche final entrepris en 2013 a montré que les filles pourraient attribuer directement une réduction des tâches ménagères au travail du projet, leur donnant ainsi du temps additionnel pour étudier :

« J'ai suffisamment de temps pour étudier à la maison. Les tâches ménagères sont à présent limitées pour moi. Mes frères utilisent la bicyclette pour aller chercher l'eau et je fais la cuisine ; après quoi, ma jeune sœur lave les ustensiles. Je ne fais pas grand-chose. C'est un résultat de nos activités avec Songtaba. Ils ont fait prendre confiance à nos parents des écueils dans l'éducation des filles ».

(Fille âgée de 16 ans, au Ghana).



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 2: Les cercles Reflect apportent un soutien aux filles pour reprendre le chemin de l'école au Mozambique

Au Mozambique, en moyenne 45 % des adultes sont des analphabètes (UNESCO, 2012) et le projet a élaboré un éventail d'activités ciblant les parents et les tuteurs. Au nombre de ces activités clés, figuraient les cercles REFLECT qui offrent aux adultes la possibilité de se rassembler et d'acquérir des compétences en lecture et en calcul, tout en discutant, identifiant et classant par priorité les solutions aux problèmes clés dans la communauté également.



Dans le cadre du projet, ces cercles ont également joué un rôle fondamental dans la sensibilisation des adultes sur les barrières à l'éducation des filles, les causes de la déscolarisation et les ont également encouragés à œuvrer ensemble pour identifier les manières dont un appui pourrait être apporté aux filles pour reprendre le chemin de l'école et y rester.

L'une des méthodes pour y parvenir a consisté à créer des sous-groupes de membres de cercles REFLECT qui souhaitent jouer un rôle de soutien aux filles déscolarisées dans leurs diverses communautés. Ces membres ont fourni des orientations aux filles, aidant beaucoup d'entre elles à reprendre le chemin de l'éducation formelle. Les cercles REFLECT ont également bénéficié de petites subventions pour créer des activités génératrices de revenus, telles que la confection de briques et l'élevage de volailles pour atténuer le risque que les filles n'abandonnent l'école pour apporter un complément au revenu familial à travers le travail de main-d'œuvre agricole ou le travail domestique. En conséquence, un nombre total de 54 filles ont repris le chemin de l'école dans les zones couvertes par le projet au Mozambique et les attitudes des parents face à l'éducation des filles ont également connu des transformations significatives dans le processus :

« Grâce au projet, je vois des changements réels dans ma vie personnelle, dans ma famille, de même que dans ma communauté élargie et à l'école. Avant que je ne sois formé en tant que de facilitateur de REFLECT, je dois admettre que je faisais parfois de la discrimination (à l'égard de mes filles) : je ne les traitais pas comme si elles avaient les mêmes droits que les garçons. En fait, je faisais toujours passer mes fils en premier, vu que je pensais qu'ils méritaient plus que les filles. C'est comme cela que sont les choses ici... »

Grâce à la formation que nous avons reçue, j'ai vu des changements s'opérer en moi. Je me suis même porté volontaire pour être un facilitateur de REFLECT, de sorte que je puisse également aider d'autres parents et tuteurs. Mon groupe a organisé des discussions de sensibilisation sur les droits humains, les droits des enfants et la violence à l'égard des filles. Nous avons sensibilisé les communautés, de sorte que nous pouvons toucher les parents qui ne participent pas aux activités des cercles REFLECT, afin qu'ils puissent adhérer au groupe, qu'ils puissent se joindre à nous. Nous encourageons également les membres des communautés à aider les filles qui ont abandonné l'école à y retourner ».

(Pai e facilitador do círculo REFLECT, Moçambique)



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Le fait que beaucoup de membres des cercles REFLECT soient également des membres des Comités de gestion des écoles locales a permis au projet d'établir des liens clairs entre l'école et la communauté sur les questions relatives aux droits des filles à l'éducation et à la protection contre la violence.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Reflect

Reflect est une approche innovante d'apprentissage par les adultes et de changement social, qui fusionne les théories de Paulo Freire avec les méthodologies d'évaluation rurale participative. Développé au départ dans le cadre de projets pilotes au Bangladesh, au Salvador et en Ouganda de 1993 à 1995, Reflect est à présent utilisé par plus de 500 organisations dans environ 70 pays à travers le monde.

Reflect offre un espace démocratique permanent permettant à un groupe de personnes de se réunir et de discuter des questions pertinentes pour elles. Les participants choisissent eux-mêmes les sujets en fonction de leurs propres priorités et bénéficient de l'appui d'un facilitateur local. Ils décident également du lieu et de la date pour se réunir.

L'approche est sous-tendue par un large (et sans cesse croissant) éventail de méthodes participatives. Au premier rang de celles-ci se trouvent des graphiques tels que les calendriers, les cartes, les matrices, les rivières et les arbres, qui permettent aux participants de transmettre leurs connaissances, expériences et sentiments sans être limités par les barrières liées à l'instruction et à la langue. Le théâtre, les récits et les chants sont également utilisés pour identifier et analyser les questions sociales, économiques, culturelles et politiques. Dans ce processus, le développement des compétences en lecture et d'autres compétences de communication est étroitement lié à l'implication des individus dans des processus plus élargis de développement et de changement social. Pour de plus amples informations, visitez le site web <http://www.reflect-action.org/>

Travail avec les garçons et les filles

La création de clubs de filles et de garçons dans les écoles et les communautés couvertes par le projet au Ghana, au Mozambique et au Kenya a été un volet fondamental du travail du projet et a aidé à habiliter les enfants et les jeunes, en leur fournissant des informations sur leurs droits, ainsi qu'en suscitant des changements positifs au sein de leurs communautés. Dans chaque pays, les membres des clubs ont pu prendre une mesure concrète pour susciter une prise de conscience des droits des filles à l'éducation et à la protection contre la violence et apporter un appui à leurs pairs déscolarisés pour reprendre leurs études.

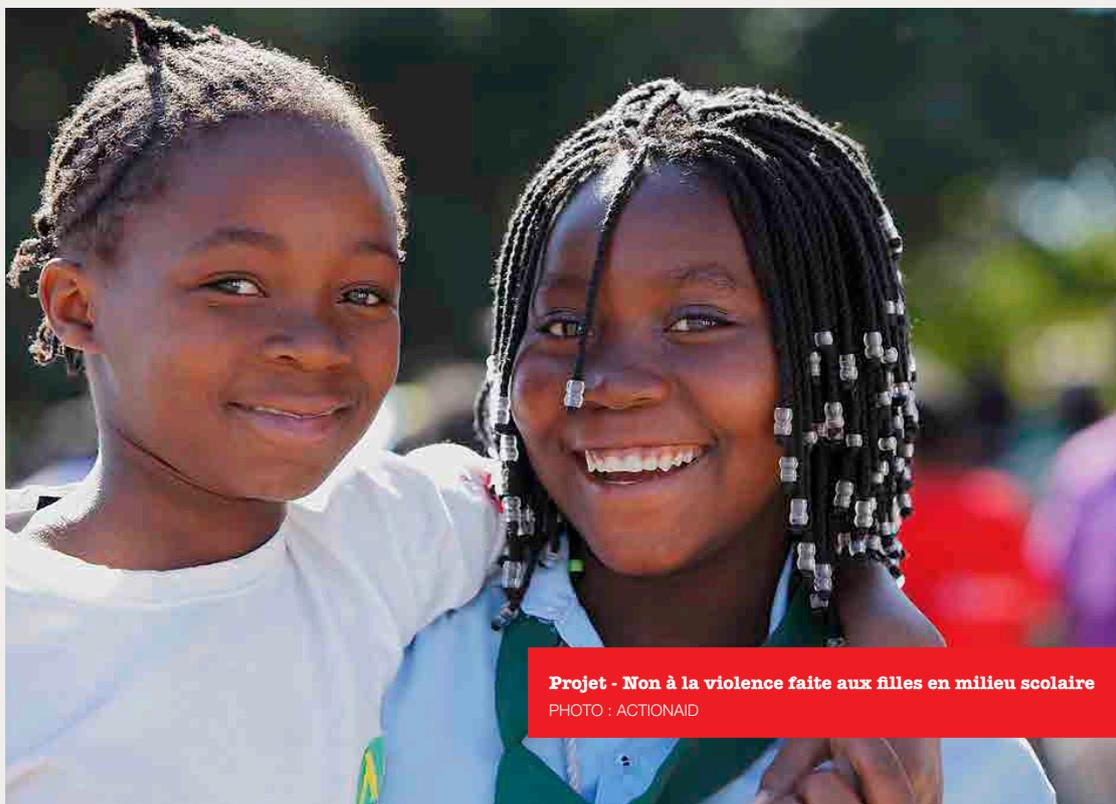


Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 3: Pression positive des pairs au Ghana

Dans l'ensemble des trois pays, les grossesses ont été identifiées comme l'une des principales raisons expliquant les taux élevés d'abandon scolaire. Au Kenya et au Ghana, en particulier, la grossesse a également été liée au mariage des enfants (Parkes et Heslop, 2011). Pour s'attaquer à ce problème, les membres des clubs de filles dans les écoles couvertes par le projet au Ghana ont organisé une série d'événements de sensibilisation au niveau communautaire pour diffuser des informations sur les politiques existantes qui soutiennent les droits à l'éducation des filles enceintes et des jeunes mères :

« Mes parents m'ont contrainte à un mariage précoce lorsque j'étais en sixième. J'ai dû arrêter d'aller à l'école dans mon troisième mois de grossesse. J'ai accouché et j'ai décidé de rester à la maison, étant donné que j'ai pensé que l'école n'accepterait pas que je revienne ; et même si elle avait accepté, j'avais le sentiment que les autres élèves se moqueraient de moi. Puis, j'ai entendu des écolières jouer du tam-tam et danser dans la rue, encourageant les filles qui avaient abandonné l'école pour des raisons de grossesse à revenir à l'école. J'ai été surprise, parce que je pensais que lorsqu'on accouche, on ne pouvait pas être réadmise à l'école. Plus tard dans la journée, j'ai approché la conseillère du Club des filles de Chamba et elle m'a indiqué que le service d'éducation du Ghana a une politique qui permet aux filles qui ont quitté l'école pour des raisons de grossesse d'y revenir. Mes parents n'ont facilement accepté, mais avec la persistance et les visites des parents pairs-éducateurs, de même que des conseillers, ils ont accepté. Je suis actuellement en première année d'études secondaires et je bénéficie d'un grand soutien de la part de mes parents. Mais, sans le Club des filles, je n'aurais pas repris le chemin de l'école »
(Élève, au Ghana)



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 4: Pression amicale au Mozambique

Les Clubs de filles au Mozambique ont joué un rôle dynamique dans la sensibilisation aux droits des filles à l'éducation, encourageant leurs pairs à comprendre la valeur de l'éducation et à retarder le mariage et la maternité :

« Grâce aux activités de notre club, nous avons pu persuader Cremilda de revenir à l'école. Cremilda était âgée de 16 ans et était en classe de cinquième lorsqu'elle a abandonné l'école parce que sa belle-sœur l'obligeait à aller travailler dans le champ de patates, disant qu'elle n'avait pas de temps à consacrer aux études. Et, donc, nous sommes allés échanger avec elle pour qu'elle revienne à l'école. Nous lui avons dit que le mariage ne dure pas toujours pour l'éternité et qu'elle pourrait courir également le risque de contracter une grossesse précoce et, donc, si elle désirait avoir un avenir et faire quelque chose de sa vie, elle devrait se concentrer sur ses études. À présent, Cremilda est de retour à l'école, grâce au travail du Club.

(Membre du Club des filles, Mozambique)

Vu que la pauvreté était un facteur clé empêchant les filles de poursuivre leur scolarité, suite à la formation à l'artisanat assurée par l'équipe du projet, les membres du Club des filles ont utilisé les fonds obtenus de la vente de belles paires de chaussures confectionnées à la main, de bonbons et de bijoux pour acheter des fournitures scolaires pour les filles les plus exposées à la déscolarisation.



**Projet - Non à la violence faite aux filles
en milieu scolaire**

PHOTO : ACTIONAID

Renforcer les structures communautaires pour promouvoir le soutien à long terme à l'éducation des filles

Depuis le début, le projet s'est employé à développer de solides relations avec les membres de la communauté, y compris les parents, les enseignants, les membres du Comité de gestion des écoles et les dirigeants locaux

et a également renforcé les liens entre les écoles et les autorités de l'éducation. Cette approche a contribué à susciter une prise de conscience des questions liées à l'éducation et à la protection des filles et a également permis d'obtenir une appropriation et une adhésion généralisées aux buts et objectifs du projet, constituant ainsi la base de la durabilité des interventions clés visant à promouvoir l'éducation des filles à long terme.

Étude de cas 5: Renforcement de la pérennisation au Kenya

Dans le district d'intervention du projet au Kenya, le projet a soutenu la création du Comité zonal de l'éducation, une structure à base communautaire qui a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du projet. La composition de la structure, qui intègre le responsable zonal de l'éducation, un membre du Comité de gestion de l'école, un membre de l'Association parents-enseignants, un représentant du Groupe sur la violence sexospécifique et un membre du Comité des usagers des tribunaux, garantit des liens et une communication efficaces entre les autorités locales de l'éducation, les écoles et les membres des communautés.

Le Comité a été impliqué dans le projet dès le début et, en plus d'assurer la sensibilisation axée sur le droit des filles à l'éducation et à la protection contre la violence, le Comité a également mis en place son propre fonds pour l'éducation et a entrepris des initiatives visant à lever des fonds et à soutenir le passage des filles démunies de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire.

Le Comité est également déterminé à jouer un rôle clé dans la pérennisation d'un certain nombre d'activités du projet une fois que le financement prendra fin. En travaillant en liaison avec les écoles pour s'assurer que les clubs de filles sont actifs, que les marraines et parrains des clubs sont formés, que la formation à la protection de l'enfant est assurée au profit des nouveaux membres du Conseil d'administration des écoles et que les archives scolaires des cas de violence faite aux filles sont conservées, le Comité aidera à garantir la satisfaction de certaines conditions fondamentales à la promotion de l'accès et de la rétention des filles.

« Nous avons lancé un fonds spécial pour éduquer nos filles. Nous avons travaillé en partenariat avec tous les leaders communautaires pour sensibiliser la communauté pour qu'elle mette un terme à la violence faite aux filles. Nous sommes reconnaissants (au projet) et nous n'allons pas arrêter la campagne. Le projet a permis qu'un nombre plus accru de filles soient inscrites à l'école et poursuivent leur études jusqu'en huitième année et passent au secondaire, comme attesté par l'effectif des filles dans les établissements scolaires de Wenje ».

(Président du Comité zonal de l'éducation)



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Les exemples cités ci-dessus démontrent l'importance du dialogue effectif avec un large éventail de parties prenantes différentes dans les écoles et les communautés, y compris les parents, les comités de gestion des écoles, les autorités locales, de même qu'avec les filles elles-mêmes, afin de s'attaquer avec succès à certaines des causes sous-jacentes de la discrimination sexospécifique et aux barrières à l'inscription et à la rétention des filles.

Il est certes tentant d'attribuer tous les changements au niveau de l'inscription et de la rétention aux seules interventions du projet, mais toujours est-il que les données finales de la recherche montrent que l'inscription des filles dans les écoles du projet s'est accrue de 10 % au Mozambique, de 17 % au Kenya et de 14 % au Ghana depuis le démarrage du projet. Bien que les initiatives gouvernementales, telles que la scolarisation gratuite, les cantines scolaires et le soutien financier, aient été essentielles à la réalisation de ce résultat, au terme de la période du projet, de nombreuses personnes interrogées ont ouvertement reconnu l'impact du travail du projet (Parkes et Heslop, 2013) :

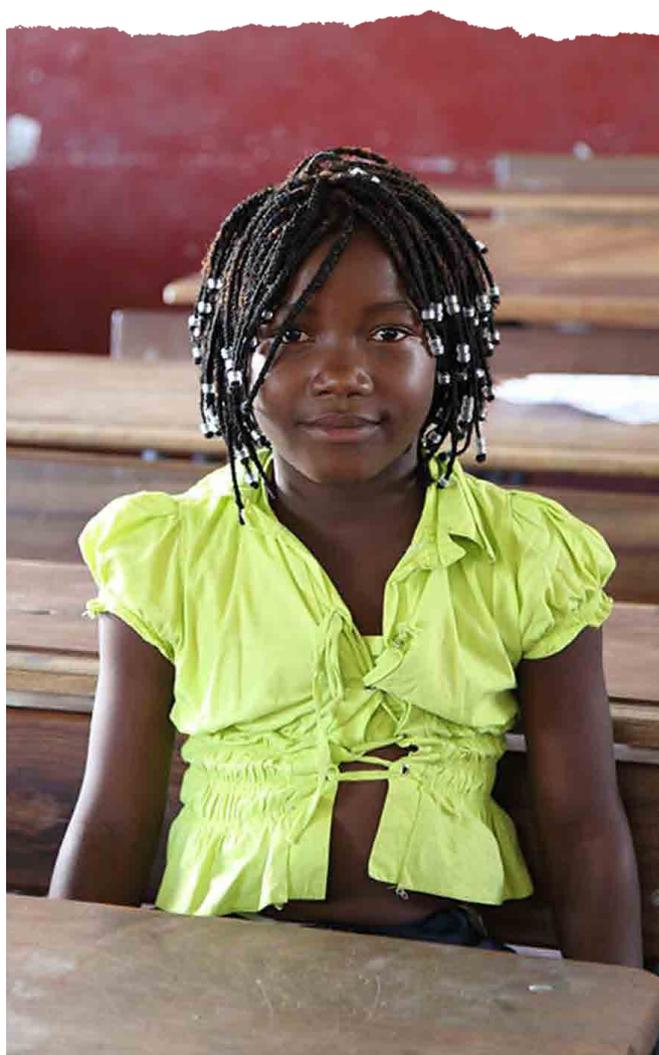
« Voyez-vous, ces temps-ci, la communauté a reconnu la valeur de l'éducation des filles. Mais, rappelez-vous que le groupe ActionAid a fait beaucoup en la matière en encourageant les parents à scolariser leurs filles. Pour les filles, ActionAid est apparue comme l'organisation qui a ouvert leurs yeux. C'est comme si elles s'étaient réveillées d'un sommeil très profond ».
(Directeur d'école, au Kenya)

Au total, le succès enregistré par le projet dans la promotion de l'inscription des filles a été largement reconnu et, dans l'ensemble des trois pays, les interventions localisées dans le cadre d'une campagne plus générale en faveur de l'éducation des filles semblent avoir permis un changement au niveau des normes sexospécifiques. Par ailleurs, si en 2008 l'on notait une forte baisse du nombre de filles inscrites en dernière année d'études, au Kenya, cette situation a, à présent, été considérablement réduite et la parité filles-garçons en huitième année s'est améliorée, passant de 0,48 en 2008 à 0,87 en 2013. Au Ghana également, l'inscription des filles dans les dernières années d'études s'est améliorée et l'on note à présent

une parité filles-garçons en dernières années d'études primaires (Parkes et Heslop, 2013).

« J'ai choisi de retourner à l'école après avoir quitté les bancs pendant une année. J'ai abandonné l'école pour travailler comme domestique, mais la vie en dehors de l'école a été très difficile. L'orientation et les conseils fournis par ActionAid Kenya m'ont permis de prendre conscience de ce que je suis et de ce que je pouvais obtenir un grand soutien de la part de mes camarades. Aujourd'hui, les gens de ma communauté me respectent parce que je suis en huitième année. Mon rêve est de devenir un agent communautaire pour faire du plaidoyer contre les mutilations génitales féminines ».

(Fille, au Kenya)



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

5. Les filles au cœur des préoccupations : Autonomiser les filles pour l'action

« **Cela m'a véritablement donné plus d'assurance** » a-t-elle indiqué « parce que maintenant je sais que je suis capable de me tenir debout et de parler devant une grande foule. » *Membre du club de filles*

L'un des principaux objectifs du projet était d'**accroître de façon tangible la confiance des filles pour remettre en cause la culture de violence en milieu scolaire et aux alentours, pour signaler les incidents et créer un réseau d'appui par les pairs.**

Pour y parvenir, il était essentiel de fournir aux filles des espaces sûrs et favorables, où elles pouvaient rencontrer leurs pairs et des adultes de confiance pour accéder à l'information et partager leurs expériences.

En plus de mettre en place des clubs de filles pour les filles poursuivant leurs études et les filles déscolarisées dans l'ensemble des trois pays, les équipes du projet ont également créé des opportunités pour permettre aux filles de rencontrer les élaborateurs de politiques et les décideurs clés à tous les niveaux, dialoguer avec les médias et participer au travail d'organisation de campagnes et de plaidoyer. Ils ont également travaillé avec les parents, les enseignants et les comités de gestion des écoles, suscitant ainsi une prise de conscience des droits des filles, en particulier le droit à la participation, et ont permis de créer un environnement favorable pour permettre aux filles de s'exprimer ouvertement. De plus, le travail avec les garçons a été perçu comme une stratégie cruciale pour réaliser des changements effectifs et positifs en termes de rôles et de relations entre les genres.

Conformément à d'autres études, les résultats de la recherche de base ont montré que dans les zones du projet, l'agression tend à être perçue comme un comportement masculin « normal », tandis qu'on attend des femmes la domesticité et la soumission et les corps des filles sont, de façon fréquente, perçus comme des biens économiques (Parkes et Heslop, 2011). Ces croyances et attitudes qui, en devenant ancrées dans la vie de tous les jours et étant reflétées dans la politique et la pratique institutionnelles, contribuent à la normalisation des schémas de discrimination et de violence fondés sur le genre.

Doter les filles de connaissances et d'informations sur leurs droits, les encourager à remettre en cause les

stéréotypes et à élargir leurs horizons et également faciliter les possibilités pour qu'elles s'expriment ouvertement à propos de leurs préoccupations ont été autant de stratégies fondamentales adoptées par le projet pour accroître la confiance des filles et les outiller pour combattre la violence et la discrimination.

Clubs de filles

La création de clubs de filles a constitué une composante fondamentale des activités du projet dans l'ensemble des trois pays. Généralement composés d'environ 30 à 40 membres, le but principal de ces clubs était de fournir aux filles un espace sûr et accueillant, où elles pourraient s'informer sur leurs droits, en particulier leurs droits à la protection et à l'éducation, avec le soutien de facilitateurs adultes de confiance identifiés par les filles elles-mêmes. Ces « marraines » ou « parrains » de clubs, comme ils étaient dénommés, ont reçu une formation du personnel du projet sur un éventail de questions, notamment les droits des enfants, les méthodes participatives, la diversité et l'inclusion, la méthode pour mettre en place, gérer et pérenniser les clubs, de même que des directives pour faciliter et planifier les activités avec les membres des clubs.

S'il est vrai que les clubs ont, dans leur majorité, été créés en milieu scolaire, une série de clubs au niveau communautaire a également été créée pour les filles

déscolarisées. Certes, les activités variaient en fonction des intérêts des filles et les défis auxquels l'on s'attaquait, mais certains des exemples communs des activités des clubs de filles étaient comme suit :

- le théâtre, les chants et les danses sur le thème des droits des filles ;
- les visites d'échanges entre écoles ;
- les visites aux filles déscolarisées et à leurs familles pour encourager les filles à retourner à l'école ;
- le dialogue avec les médias pour mettre en exergue les problèmes liés à l'éducation et à la protection des filles ;
- la participation aux initiatives d'organisation de campagnes et de plaider aux niveaux local et national, y compris des défilés, des conférences et des réunions avec les décideurs ;
- la participation aux ateliers de formation sur les droits, les compétences d'autonomie fonctionnelle et les compétences en plaider et en communication.

Une revue à mi-parcours indépendante menée en 2011 a relevé que les clubs de filles faisaient partie des initiatives les plus efficaces du projet. Les personnes interrogées dans toutes les catégories ont souligné l'impact positif que les clubs avaient sur la vie des filles, notamment que les membres des clubs avaient plus confiance en elles-mêmes et s'exprimaient sans détour, étaient conscientes de leurs droits, désireuses de poursuivre leurs études, avaient de meilleurs résultats au plan scolaire et occupaient des postes de leaders en milieu scolaire et avaient commencé à combattre la violence dans leurs communautés (Yankah, 2011).

D'autres travaux de recherche menés à la fin du projet ont confirmé ces constatations, relevant le fait que la participation aux clubs avait réussi à renforcer la confiance des filles, leur permettant de devenir plus directes sur les questions de droits et d'égalité par rapport aux filles non membres de clubs (Éducation pour le changement, 2013). Au Kenya, les membres des clubs sont plus susceptibles de convenir que les enseignants qui ont des rapports sexuels avec des élèves devraient être renvoyés et de convenir que les filles devraient être autorisées à reprendre l'école après l'accouchement. De plus, les filles dans les clubs ont davantage de connaissance des lois et des politiques relatives à la violence faite aux filles en milieu scolaire et sont plus susceptibles de signaler les cas de violence que les filles non membres des clubs :

« Au club, on nous a indiqué les lieux appropriés où signaler les cas de violence comme l'AMUDEIA, l'hôpital, la police, y compris certains numéros de téléphone ».

(Fille, Mozambique)

L'impact positif des clubs sur l'éducation et l'attitude des filles a été reconnu par les enseignants ainsi que par les autorités en charge de l'éducation également et, au Mozambique, le directeur du district chargé de l'éducation a intégré une requête d'information sur les activités des clubs des filles dans les rapports d'étapes trimestriels qu'il reçoit des directeurs d'écoles.

Fait important cependant, les filles elles-mêmes se réjouissaient d'être membres des clubs et des possibilités d'apprentissage et de partage qu'offraient les activités :

« Un jour, je suis allée visiter le club de mon école et çà m'a énormément plu; il y avait beaucoup de belles choses et je désirais apprendre. C'est ainsi que j'ai commencé à participer aux activités ; j'ai appris beaucoup de bonnes choses ».

(Membre d'un club de filles, Mozambique).

Travail avec les garçons : défenseurs de l'égalité des droits



ActionAid pense que tout effort visant à améliorer le statut et la situation des femmes et des filles doit impliquer des efforts résolus visant à dialoguer de manière constructive avec les hommes et les garçons. En tant que tel, le projet a conçu un éventail d'activités ciblées au nombre desquelles figurent, au niveau scolaire, des activités spécifiques visant à sensibiliser les garçons. Certes, chaque pays a adopté une approche légèrement différente par rapport à ce travail, mais le but global était de fournir aux garçons des informations au sujet de leurs droits, de les encourager à examiner les rôles assignés à chacun des sexes, les compétences d'autonomie fonctionnelle, la maturation sexuelle et les questions contribuant à la discrimination à l'égard des filles, de même que de les aider à défendre les droits des filles.

Au Ghana et au Kenya, les équipes du projet ont créé des clubs distincts de garçons exclusivement dans les écoles, réunissant les clubs de garçons et de filles de manière périodique pour des campagnes, des événements et des activités, alors qu'au Mozambique, les garçons étaient en définitive recrutés en tant que membres égaux et actifs au sein des clubs de filles existants. Bien que l'inclusion des garçons dans les clubs de filles offre l'opportunité de promouvoir la solidarité entre les garçons et les filles et de les aider tous à remettre en cause les rôles assignés à chacun des sexes et acceptés en tant que tel, elle requiert une sensibilité et une réactivité de la part des enseignants

facilitateurs formés qui doivent avoir conscience de la dynamique de pouvoirs entre les sexes au sein du groupe et du fait que les filles exigeront toujours probablement un espace pour discuter de questions confidentielles.

En suscitant une plus grande compréhension des causes et des conséquences de la discrimination à l'égard des filles et en aidant les garçons à comprendre comment ils peuvent jouer leur partition dans la résolution de ces problèmes, ce travail a contribué à changer positivement les attitudes et les perceptions, tel que présenté dans l'exemple suivant tiré du Ghana.

Étude de cas 6: Les garçons changent d'attitude par rapport aux droits des filles au Ghana

Isshaku Abdulmajeed, âgé de 12 ans, caractérisé par son franc-parler et membre fondateur des clubs de garçons créés dans l'une des écoles du projet au Ghana explique pourquoi ses amis et lui ont décidé de faire partie de cette initiative :

« Nous avons décidé de créer le club parce que nous pensions que les filles ne devraient pas travailler toutes seules – il nous faut les aider. Donc, nous organisons des débats, des jeux-questionnaires et des mises en scène théâtrales et l'année dernière nous avons créé une pièce sur l'éducation des filles ».



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Isshaku explique que la pièce raconte l'histoire de deux familles : l'une d'elles est pauvre, mais a réussi à trouver les moyens d'envoyer tous ses trois enfants, y compris les filles, à l'école. L'autre est riche, mais n'a envoyé que ses garçons à l'école. En fin de compte, dit-il, la famille riche devient pauvre et la famille pauvre devient riche à cause de leurs attitudes vis-à-vis de l'investissement dans l'éducation des filles.

« Nous avons décidé de mettre l'accent sur ce problème, parce que les gens disent que l'éducation des filles n'est pas importante, mais ils ont tort parce que quelquefois les filles sont bien plus intelligentes que les garçons et elles ont donc besoin d'être instruites. Elles sont intelligentes et peuvent également apprendre ».

« Il existe toutes sortes de violence, telles que le mariage forcé, qui ne devraient pas être perpétrées. Elle devrait être en mesure de choisir l'homme qu'elle voudrait épouser, au lieu que d'autres personnes choisissent à sa place. Parfois, nous les garçons perturbons également les filles et les insultons, en les traitant de tous les noms. Si vous insultez une fille, elle y pensera toute la journée, même en classe et, par la suite, cela va affecter son apprentissage, parce qu'elle ne sera pas en mesure de se concentrer. Ceci est une forme de violence, donc nous ne devrions pas la faire subir aux filles, parce qu'elles sont nos sœurs ».

La recherche finale au terme du projet indique que les clubs de garçons constituent un moyen prometteur d'encourager les garçons à analyser les rôles attribués aux deux sexes et les relations entre les filles et les garçons, de comprendre les liens entre la masculinité et la violence faite aux filles et d'explorer des voies alternatives (Parkes et Heslop, 2013). Dans l'ensemble, le travail avec les garçons a aidé à éliminer certains des préjugés qui entravent les performances et les aspirations académiques des filles et créent un environnement favorable à l'éducation et à l'autonomisation des filles.

Attitudes des adultes par rapport aux clubs

Si la recherche indique que les adultes pourraient parfois percevoir la notion de droits des enfants et, en particulier le droit des enfants à participer, comme une menace au pouvoir et au contrôle des adultes (Save the Children, 2010), de nombreux adultes impliqués dans le projet ont fortement soutenu l'initiative et apprécié les changements positifs qu'elle a suscités. Certains directeurs d'écoles ont particulièrement apprécié l'impact que les clubs ont eu sur les performances scolaires :

« En fait, beaucoup plus à l'heure actuelle, les filles appartenant au club de filles ne sont pas

tant timides. Elles ont de l'assurance par rapport à ce qu'elles font et font l'objet de sensibilisation à l'éducation pour éviter les mariages et les grossesses précoces. En fait, je pense que le club a aidé à améliorer les performances et l'engagement en faveur de l'éducation. Ceci peut être perçu dans la participation en classe ».
(Directeur d'école, au Kenya)

« À cause du club de filles, les filles essaient même de dépasser les garçons. Elles participent en classe. Elles ne sont plus timides et répondent à de nombreuses questions en classe. Par le passé, elles ne signalaient même pas certains problèmes, mais à présent chaque petite chose fait l'objet de rapport ».
(Directeur d'école, au Ghana)

Camps de filles : ouvrir les horizons

L'une des initiatives particulièrement couronnées de succès entreprises par l'équipe du projet au Ghana en collaboration avec le ministère de l'Éducation et d'autres organisations, y compris Ibis et Camfed, a été l'organisation de camps de filles aux niveaux régional et national. Chaque année, un groupe de 4 ou 5 filles est sélectionné dans chacun des 13 écoles pour participer aux événements, qui sont organisés soit dans la capitale régionale ou à Accra. Les camps offrent aux participants l'opportunité de s'informer des questions relatives

aux droits des filles, à la violence sexospécifique, aux compétences d'autonomie fonctionnelle, aux relations, aux compétences en leadership et à la valeur de l'éducation. En outre, les camps fournissent également aux filles, qui viennent pour la plupart de zones rurales reculées où les horizons sont en général limités pour les filles, l'opportunité de faire la rencontre de modèles de comportement féminins stimulants, notamment de professionnelles dans tous les secteurs et de prendre part aux visites de découverte effectuées sur des lieux ayant un intérêt historique et économique. L'étude de cas suivant démontre l'impact que ces événements ont eu sur chaque fille.

Étude de cas 7: Camps régionaux de filles au Ghana

Keziah, Bedau et Rubaina, toutes trois élèves dans l'une des écoles soutenues par le projet au Ghana, ont été sélectionnées pour prendre part au camp annuel de filles qui s'est tenu à Tamale, capitale de la région du Nord. Au cours de la période de 4 jours, elles se sont jointes à 50 filles dans un ensemble d'activités au nombre desquelles figuraient des débats, des discussions, des sessions d'orientation professionnelle, des ateliers de formation et des visites à l'aéroport, à l'université, à un centre de formation professionnelle pour les filles et à l'hôpital du district. Le camp a également fourni l'espace pour s'informer et s'exprimer sur les questions qui affectent les filles et leur éducation.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Bedau a indiqué ceci : « Nous nous sommes informées au sujet des droits et des types de violence qui affectent les filles, ainsi que sur les personnes auprès desquelles il faut rechercher un soutien en cas de violence et le rôle que jouent nos enseignants pour mettre un terme à la violence ». Les filles sont souvent victimes de différents types de violence, dont bon nombre, tels que la violence verbale ou physique, sont acceptés comme faisant partie de la vie quotidienne. Pour illustrer cet état de fait, Rubaina explique que « Souvent, lorsque nous sommes victimes de violence, il se pourrait que nous ne sachions pas qu'il s'agit de violence et, par conséquent, même si elle nous est préjudiciable, nous contenons juste la douleur en nous et, au bout du compte, elle finit par nous faire du tort et à porter préjudice à notre éducation ».

« De même, certaines personnes ne croient pas en l'éducation des filles », ajoute Keziah, « tels que les chefs locaux – dont la plupart pensent que les filles sont dépourvues d'intelligence et qu'elles devraient être données en mariage ».

L'opportunité qui nous est offerte de participer à cette grande réunion a été une source d'inspiration pour toutes les filles et elles ont été particulièrement motivées par la rencontre avec un certain nombre de femmes professionnelles, occupant une grande variété d'emplois qui sont en général considérés au plan local comme étant des « emplois dévolus aux hommes ».

« J'ai vraiment aimé les sessions de counseling professionnel », indique Bedau, « Nous avons rencontré la femme qui travaillait pour l'école de médecine et elle était si jeune et, pourtant, elle était docteur en médecine ! Cette rencontre nous a permis de réaliser que bien que les gens disent que certains emplois sont dévolus aux femmes et d'autres dévolus aux hommes, cela n'est pas vrai. Les hommes et les femmes peuvent occuper les mêmes types d'emplois ! Je veux moi-même devenir médecin un jour ».

Keziah a fait remarquer qu'elles ont même rencontré le directeur du district chargé de l'éducation, qui est également une femme. Elle est venue à la conférence le premier jour et Rubaina a lu une pétition à son endroit au nom de toutes les filles, demandant que davantage de professeurs de sexe féminin soient affectés dans les écoles locales du district de Nanumba. « Cela m'a véritablement donné plus d'assurance », a-t-elle indiqué « parce que maintenant je sais que je suis capable de me tenir debout et de parler devant une grande foule ».

Après le forum, Bedau et Rubaina ont toutes deux eu la chance de prendre part à une discussion à la radio, retransmise sur Radio Justice. « Nous avons rencontré la présentatrice Madame Martina Bugri », a dit Rubaina « et nous lui avons parlé des droits des filles et du problème de la violence les affectant. Nous lui avons également dit que nous voulons que le gouvernement mette en œuvre des lois qui rendront l'école sûre pour les filles ».

Les filles sont intelligentes et ingénieuses et il est clair que l'opportunité de prendre part non seulement aux activités des clubs qui leurs fournissent un réseau d'appui au sein de l'école, mais également le fait de participer aux forums et aux réunions ont permis d'élargir leurs horizons et, comme l'indique Bedau « cette opportunité a fait de nous des personnes plus ouvertes, parce que nous voyons des choses que nous n'avions jamais vues auparavant ».



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 8: Elaboration et mise en œuvre des plans d'école sensibles au genre au Ghana

Au Ghana, le projet a fonctionné en étroite collaboration avec les membres du Comité de gestion des écoles afin de s'assurer que les plans des écoles comportaient des mesures spécifiques visant à consolider l'engagement des écoles à créer des environnements d'apprentissage dénués de violence et sensibles aux besoins spécifiques des filles. Ces plans ont été conçus en collaboration avec les filles et en utilisant les chartes des clubs de « filles » comme référence.

Les chartes des clubs de filles ont été élaborées par les membres des clubs de filles, avec le soutien des enseignants et du personnel du projet et ont servi à décrire dans les grandes lignes les aspirations des filles à une école conviviale pour les filles, y compris la nécessité : de règles scolaires promouvant un environnement sans violence ; d'un effectif accru d'enseignantes et de toilettes ainsi que d'installations sanitaires améliorées. Une fois finalisées, ces chartes seront présentées aux membres des Comités de gestion des écoles et aux autorités de l'éducation au niveau des districts.

L'opportunité consistant à présenter des chartes et à influencer la planification des écoles et l'allocation des ressources a été essentielle pour accroître l'estime de soi des filles et leur participation sur une base égale à un environnement d'apprentissage convivial et propice. En outre, le processus participatif valorise la représentation des enfants et crée un espace pour que les adultes et les enfants s'écoutent et se répondent mutuellement avec respect.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Autonomisation des filles déscolarisées

La composante recherche du projet a révélé que les filles déscolarisées étaient susceptibles de se trouver parmi les groupes les plus défavorisés et marginalisés et les entretiens ainsi que les groupes de discussion dans tous les trois pays ont révélé que les filles déscolarisées se plaignaient de ce que leur éducation a été hypothéquée et certaines se sont exprimées avec regret au sujet de leur mariage, forcé ou non (Parkes et Heslop, 2013).

Bien que le projet ait mis l'accent sur la création de clubs de filles et de garçons basés dans les écoles, des initiatives spécifiques ont également été conçues

pour les filles déscolarisées visant à leur fournir des informations au sujet de leurs droits à l'éducation, à la protection et à la participation, ainsi qu'à les soutenir afin qu'elles retournent à l'école, en assurant la liaison avec les comités de gestion des écoles et les parents. Toutefois, pour les filles qui ne souhaitent plus retourner à l'éducation formelle, des programmes de formation alternative ont été élaborés, fournissant des informations sur : l'hygiène personnelle, la santé sexuelle et reproductive, les soins aux enfants et la violence sexospécifique. Au Kenya et au Mozambique, le projet a également mis les filles déscolarisées en rapport avec les opportunités de génération de revenus telles que la formation sur les compétences de création de petites entreprises, les plans de formation professionnelle et les prêts.

Étude de cas 9: Soutien aux filles déscolarisées au Kenya

Gwakindu est le nom de l'un des groupes de filles déscolarisées créé avec l'appui du personnel du projet au Kenya. Les filles se rencontraient régulièrement pour partager les défis qui se posent à elles en tant que jeunes mères afin de renforcer leur confiance et élaborer des stratégies partagées visant à surmonter ces obstacles. En tant que groupe, les membres de *Gwakindu* avaient pour objectif de faire ce qui suit :

- sensibiliser leurs communautés aux questions concernant les filles déscolarisées, y compris les politiques de retour à l'école, le mariage et les grossesses précoces ;
- renforcer les capacités des membres du groupe en termes de compétences en leadership et en entrepreneuriat, afin de leur permettre de gérer une activité commerciale de groupe ;
- encourager et chercher des sources de financement pour les membres qui souhaitent retourner à l'école ;
- acquérir un prêt et démarrer une activité génératrice de revenus au profit des membres ;
- créer des liens avec les professeurs, afin de renforcer les connaissances des filles scolarisées sur le mariage, la grossesse et donner des orientations à travers des présentations et discussions dans les écoles.

Le projet a également mis *Gwakindu* en rapport avec *Kwacha Africa*, qui est un groupe d'autonomisation de jeunes basé à Mombasa, afin de renforcer leurs capacités à la formation de groupes et au développement stratégique. Les filles ont bénéficié de formation sur les compétences d'autonomie fonctionnelle, le leadership et l'entrepreneuriat et ont eu des informations au sujet des opportunités de prêts pour les entreprises en démarrage et de formation professionnelle. Les membres du groupe ont, depuis lors, créé une ferme avicole et également reçu un financement pour acheter des produits domestiques courants afin de les revendre dans leurs communautés.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Une évaluation indépendante menée à la fin du projet conclut que la participation des filles a été bien incorporée au projet dans chaque pays, en particulier dans les diverses activités communautaires et de plaidoyer. Les filles ont joué un rôle actif lors des campagnes, des marches et ont pu discuter directement avec des décideurs de haut niveau au cours des réunions et conférences. Les membres des clubs de filles ont élaboré des chartes et fait des pétitions, lesquelles leur ont permis de défendre leurs droits, de se fixer des normes rigoureuses et d'exiger des titulaires de charges

qu'ils rendent compte et soient responsables. Les clubs de filles ont également joué un rôle important dans l'autonomisation des filles en leur faisant acquérir des connaissances, des compétences et en leur donnant confiance en elles-mêmes ; de même, des preuves découlant de la recherche à mi-parcours, longitudinale et finale indiquent une augmentation de la confiance dont les filles font preuve pour parler haut et fort de leurs droits, ce qui est une conséquence directe des activités du projet (Éducation pour le changement, 2013).



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

6. Réduire la violence faite aux filles

« Désormais, je ne saurais accepter une quelconque forme de violence à la maison, j'ai juste indiqué à mon père que s'il bat ma mère, alors je le dénoncerai. » *Membre du club de filles*

L'un des principaux objectifs du projet était de **réduire de 50 % la violence à l'égard des filles perpétrée par les membres de la famille, les enseignants et les pairs dans les districts d'intervention à partir des statistiques de référence.**

Les données de référence ont révélé une violence généralisée dans les zones d'intervention du projet dans les trois pays, avec une grande majorité de filles interrogées (85 % au Kenya, 81,5 % au Ghana et 66 % au Mozambique) indiquant qu'elles ont été victimes d'une certaine forme de violence au cours des 12 derniers mois (Parkes et Heslop, 2011).

En outre, peu de filles victimes de violence en ont fait cas à quelqu'un et les actions de suivi par le truchement des canaux officiels ont été limitées. De nombreuses formes de violence, notamment le châtiment corporel, étaient considérées comme allant de soit et les changements juridiques et de politique semblaient avoir peu d'impact sur les pratiques. La protection de l'honneur de la famille, la honte et la peur des répercussions ont entravé la dénonciation par les filles et elles étaient perçues aussi bien comme victimes que comme responsables de la violence qu'elles ont subie. (Parkes et Heslop, 2013).

À la lumière de cet élément de preuve, le projet s'était, par conséquent, fixé une cible très ambitieuse et un éventail de stratégies a été employé pour apporter des changements aux connaissances, aux attitudes, aux pratiques et aux politiques, ainsi que pour parvenir à une réduction tangible des incidences de violence faite aux filles à leurs domiciles, dans leurs écoles et dans leurs communautés. Au nombre de ces stratégies, figuraient : la sensibilisation au droit des filles à la protection, la facilitation de liens plus étroits entre les communautés, les services de police, de santé, juridiques et sociaux et le renforcement de mécanismes de protection de l'enfance sous la conduite des communautés, ainsi que l'organisation de campagnes et de travaux avec les médias. Il est clair qu'il s'agit d'un domaine de travail difficile et complexe, mais certaines des approches les plus réussies sont décrites à grands traits ci-dessous.

Créer et renforcer des groupes de protection des enfants liés aux services publics locaux

Outre les niveaux élevés de violence faite aux filles, les données de référence ont également révélé que les mécanismes officiels de dénonciation de la violence étaient limités dans les trois pays, avec seulement une poignée de cas faisant l'objet d'orientation via les canaux officiels. Certaines des principales raisons sous-tendant cette pratique comprenaient l'accès limité aux centres de santé et aux services de police, en particulier dans les zones plus reculées du Kenya et du Ghana, ainsi que le manque de connaissance des services qui pourraient être en mesure d'apporter un soutien (Parkes et Heslop 2011).

Pour résoudre ce problème et permettre aux filles et à leurs communautés de mieux répondre aux cas de violence et d'abus à l'intérieur et aux alentours des écoles et de les dénoncer, un éventail d'approches a été adopté pour créer et renforcer des groupes de protection des enfants à base communautaire et en réseau. Étant donné l'éloignement de bien de zones d'intervention, l'élaboration de mécanismes de réponse communautaire liés aux prestataires de services publics officiels était essentielle à l'amélioration de l'accès aux soins de santé formels, aux services juridiques et de counseling pour les victimes de violence.

Le rôle joué par les groupes tels que les Équipes en charge du plaidoyer communautaires au Ghana, le réseau local de femmes dénommé *Sauti Ya Wanawake* (Voix des femmes) au Kenya et les cercles « REFLECT » au Mozambique, a été essentiel à l'atteinte de cet objectif.

Étude de cas 10: Mécanismes communautaires de protection des enfants au Ghana

Au Ghana, le projet a soutenu le travail des Équipes en charge du plaidoyer communautaire (CAT) dans chaque zone d'intervention. Ces groupes, généralement constitués de cinq volontaires (notamment trois femmes et deux hommes) par communauté sont engagés en faveur de la sensibilisation à la violence et aux abus, du suivi et de la réponse aux incidents, ainsi que de l'apport de soutien aux victimes et à leurs familles.

Pour faciliter leur travail, les équipes du projet ont mis les CAT en rapport avec les services clés de soutien au niveau des districts, notamment la Cellule de soutien aux victimes de violence familiale (DOVSU) des services de police du Ghana, le ministère du Bien-être social et le Centre des droits humains et de la justice administrative. Les membres du personnel de ces structures ont dispensé aux membres des CAT une formation para-juridique formelle comportant des modules sur : les dispositions légales relatives aux droits des enfants et à la protection des enfants ; les sanctions pénales pour violence faite aux enfants (mécanismes formels d'orientation et de soutien psychosocial).

Afin de garantir un lien solide avec les écoles et de faciliter l'orientation en cas de violence subie à l'école, les CAT ont créé des Réseaux communautaires de protection des enfants, composés de membres des CAT, de représentants du Comité de gestion des écoles et de l'Association parents-enseignants, ainsi que de membres de l'Assemblée de district et de la DOVSU. Ces réseaux permettent une plus large diffusion de l'information et de nouer des liens plus étroits avec les services de soutien institutionnel et d'orientation, augmentant ainsi les possibilités que les cas soient signalés et fassent l'objet d'orientation par les canaux officiels plutôt que d'être traités de manière informelle au niveau des familles ou des communautés.



Projet - Non à la violence faite aux
filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Les CAT ont également soutenu les filles pour qu'elles signalent les incidents de manière sensible et confidentielle, en les accompagnant aux services de la police locale et de protection des enfants lorsque cela était nécessaire ; le rôle et la présence des CAT ont été bien perçus dans les communautés qu'elles desservent.

« L'idée d'avoir des volontaires en place dans la communauté pour suivre et militer contre ces pratiques négatives a créé une grande différence dans ma communauté ».

(Madame Asoa, personne âgée, Ghana).

Outre le fait de mettre les communautés en rapport avec les services publics locaux, les CAT ont noué des liens étroits avec les collectivités locales, ainsi que les chefs traditionnels et religieux, afin d'intensifier la sensibilisation et le soutien aux droits des enfants et des femmes, de promouvoir l'importance de l'éducation des filles et de renforcer le soutien communautaire et la dynamique consistant à s'élever contre le mariage et la grossesse précoces.

La sensibilisation au système de dénonciation et d'orientation et le fait de mettre ces services à la disposition des filles les a aidées à savoir où aller pour bénéficier de services de soutien confidentiel et convivial pour les jeunes. La confidentialité fournit aux filles un espace sûr et exempt de jugement qui est important pour signaler aux personnes qui sont formées pour écouter, répondre, offrir des services de pastorale et prioriser les besoins de manière appropriée.

« Les filles ont pris conscience et procèdent à des dénonciations dont la Commission est saisie. Cette situation est devenue possible parce que les Équipes en charge du plaidoyer communautaire créent un sentiment de sécurité et apportent un soutien social aux victimes de violence dans les communautés, ce qui était jusque-là inexistant. Nous avons traité un certain nombre de cas de mariage forcé de concert avec les communautés, avec beaucoup de coopération et à un très faible coût pour tout le monde. Le réseau a rendu la Commission plus consciencieuse, visible et active, afin de faciliter les mesures de réparation en cas d'abus, sans entamer les relations sociales et sans compromettre non plus les droits des filles à l'éducation et à la poursuite de leur scolarité afin d'achever leur éducation ».

(Directeur de district de la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative)

Grâce à leur travail sans relâche, les CAT ont opéré un véritable changement au niveau de la prise de conscience et du comportement dans les communautés cibles et le pourcentage d'adultes qui avaient connaissance des mécanismes officiels d'établissement de rapports s'est accru, passant de 36 % en 2009 à 86 % en 2013.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 1.1: Voix des femmes pour des communautés sans violence au Kenya

Le réseau Sauti Ya Wanawake (*Voix des femmes*) du Kenya est un mouvement social à base communautaire composé de bénévoles locaux promouvant les droits et l'autonomisation des femmes. « Notre priorité absolue est la fillette avec laquelle nous travaillons afin de nous assurer qu'elle va à l'école et vit une vie sans violence. Les femmes constituent également une priorité, étant donné qu'elles sont membres du réseau et qu'elles s'autonomisent elles-mêmes au plan économique et social par le renforcement des capacités » (Membre de Sauti Ya Wanawake)

L'équipe du projet au Kenya a travaillé avec Sauti Ya Wanawake dès le départ, en renforçant leur prise de conscience de la violence sexospécifique et des droits des filles à l'éducation. En assurant aux membres du groupe une formation et en les aidant à créer des alliances avec d'autres structures parmi lesquelles figurent les organisations locales de la société civile locales et les organes de l'État, l'équipe a également aidé Sauti Ya Wanawake à organiser des campagnes relatives aux cas de violence faite aux filles et obtenir justice.

Suite à leur travail acharné et à l'efficacité de leur approche, les membres de la communauté considèrent désormais Sauti comme étant le premier point où se rendre, puisqu'ils savent que les membres de Sauti feront en sorte que les cas fassent l'objet d'orientation par le biais des canaux appropriés et que les victimes bénéficient de soutien médical, juridique et psychosocial dont elles ont besoin. Dans certains cas graves, lorsque les victimes ont besoin de traitement des suites de la violence et de l'abus, le problème tenant au paiement des dépenses médicales peut être un obstacle considérable.

Pour faire face à ces difficultés, les membres de Sauti ont levé des fonds auprès de la communauté et ont travaillé en collaboration avec la police et les représentants du ministère de l'Enfance au niveau décentralisé pour garantir une réponse coordonnée et efficace aux besoins des filles vulnérables. À titre d'exemple, dans les cas de violence sexuelle, les membres de Sauti aident à signaler ces cas à la police et assurent la liaison avec le ministère de l'Enfance, puis orientent la victime à l'hôpital pour son traitement. Elles aident la police dans la procédure d'enquête et fournissent un soutien psychosocial aux victimes. Une fois que l'affaire est portée devant le tribunal, elles facilitent la participation de la victime aux audiences et prodiguent des conseils para-juridiques selon les besoins.

Elles ont également joué un rôle déterminant dans la lutte contre l'impunité qui est constatée lorsque les cas ne font pas l'objet d'orientation vers les canaux officiels. Dans deux cas, les membres de Sauti ont fourni des éléments de preuve qui ont permis d'infliger des peines d'emprisonnement aux auteurs de cas de mariage précoce et d'inceste. Selon la présidente de Sauti Ya Wanawake, ces résultats sont directement à mettre au crédit du projet, étant donné que, selon elle, sans l'appui fourni et les formations dispensées, les membres de Sauti n'auraient pas eu le courage de se présenter au tribunal et ces cas auraient été plus probablement traités au niveau communautaire.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 12: Renforcement et formalisation des liens entre l'éducation et la justice au Ghana

La police joue un rôle essentiel en veillant à ce que justice soit rendue dans les cas de violence et d'abus perpétrés contre les filles et l'équipe du projet au Nord du Ghana s'est employée à surmonter certaines des barrières comportementales et géographiques empêchant que les cas de violence dans les écoles soient effectivement signalés et fassent l'objet de suivi par le truchement des canaux officiels.

En stimulant une collaboration étroite entre la Cellule de soutien aux victimes de violence familiale (DOWVSU) des services de police du Ghana et la Cellule de l'éducation des filles (GEU) des Services de l'éducation du Ghana, l'équipe du projet a réussi à négocier un accord entre les deux entités, qui a été formalisé par un Protocole d'accord (PdA) au niveau national pour lutter contre la violence faite aux filles. Le PdA identifie, promeut et institutionnalise un système confidentiel de dénonciation pour suivre et répondre aux cas de violence et comporte des directives visant à faciliter la réduction de la violence à l'école, documente les procédures de dénonciation et prend en charge les cas.

À travers un éventail d'activités de proximité et de sensibilisation ciblant les communautés, l'équipe a pu diffuser l'information au sujet du PdA entre les Services de l'éducation du Ghana et la DOWVSU, informant les membres de la communauté au sujet des mécanismes de dénonciation et d'orientation. Cette initiative a été si couronnée de succès qu'elle a été transposée à travers la collaboration entre ActionAid, les Services de police du Ghana et les Service de l'éducation du Ghana dans tous les endroits où ActionAid travaille.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Les mécanismes de dénonciation clairs, accessibles, confidentiels, connus et perçus comme étant fonctionnels, sont un volet essentiel du processus de réduction de la violence faite aux filles. Tel que décrit dans les grandes lignes par les exemples ci-dessus, le projet s'est engagé dans des discussions avec les prestataires de services publics, les organisations à base communautaire et les membres des communautés, afin d'élaborer, de promouvoir et de formaliser des mécanismes efficaces de dénonciation et d'orientation. Les équipes du projet et les membres des communautés ont également déployé des efforts significatifs visant à diffuser aux enseignants, aux parents, aux chefs des communautés, ainsi qu'aux filles et aux garçons les informations sur les droits des filles à la protection contre la violence, ainsi que sur les mécanismes appropriés et formels de dénonciation, en recourant à une variété de méthodes.

Au terme de la période que couvre le projet, les recherches ont révélé un net accroissement des connaissances que les membres des communautés ont des organisations locales. Ces connaissances peuvent aider les filles qui ont été victimes de la violence ; au Kenya, le nombre de membres des communautés qui pouvaient identifier ces institutions a triplé de 2011 à 2013.

En outre, les recherches finales du projet révèlent que contrairement à ce qui avait cours en 2009, désormais au Mozambique les filles sont plus susceptibles de dénoncer les actes de violence à quelqu'un en 2013, le changement le plus remarquable étant une augmentation de la dénonciation de la violence sexuelle. De même, ces cas sont de manière considérable plus susceptibles d'atteindre les canaux officiels, y compris la direction des écoles, les responsables de l'éducation au niveau des districts et la police. Ces constatations sont bien plus marquées pour les membres des clubs de filles, ce qui suggère que le fait d'être membres des clubs donne davantage confiance aux filles pour dénoncer et prendre des mesures par rapport à la violence (Parkes et Heslop, 2013).

« Ces activités ont opéré un changement dans ma vie ; j'ai acquis davantage de connaissances au sujet des droits des enfants (et) je me sens capable de parler de la violence faite aux filles dans la communauté. J'ai appris l'existence de Child Line et, grâce à cette structure, je peux dénoncer tout acte de violence. Je sais également qu'il existe un centre d'assistance téléphonique pour traiter des cas de violence familiale subie par les femmes et les enfants. Désormais, je ne saurais accepter une quelconque forme de violence à la maison, j'ai juste indiqué à mon père que s'il bat ma mère, alors il sera dénoncé ».

(Girls' Club member, Mozambique)

Toutefois, au Kenya et au Ghana, pour la plupart, les formes de violence subie par les filles ont baissé depuis 2009, notamment en ce qui concerne la bastonnade et la violence sexuelle au Kenya, ainsi que les types de violence physique et psychologique au Ghana. Les bastonnades ont, par exemple, baissé de 20 % au Ghana et de 25 % au Kenya. Ces constatations laissent penser que l'influence du projet s'étend au-delà des connaissances et des attitudes pour atteindre l'influence exercée sur les comportements. Certes le projet n'a pas entièrement atteint son objectif qui était de réduire de 50 % les niveaux de violence en général, ceci pourrait ne pas nécessairement indiquer que l'intervention a échoué, mais il a réussi à renforcer la confiance des filles et leur capacité à reconnaître et à s'élever contre la violence (Parkes et Heslop, 2013).

7. Faire appliquer les lois et les politiques relatives aux filles

« **Les coups de fouet, la bastonnade, les fessées ne sauraient servir de moyen d'imposer la discipline.** »

Tel qu'indiqué dans le Cadre conceptuel à la p. 12, les formes de discrimination sexuelle existant au sein des institutions sociales et politiques et se manifestant sous la forme de lois, de politiques et de contenus de programmes éducatifs contribuent toutes à perpétuer la violence faite aux filles au sein du système éducatif.

Pour cette raison, dans le cadre de ses objectifs globaux, le projet entendait faire en sorte que dans chacun des trois pays, **un cadre juridique et de politique s'attaquant de manière spécifique à la violence faite aux filles à l'école soit mis en œuvre à tous les niveaux.** S'il est permis de penser qu'il s'agit là d'une cible trop ambitieuse à réaliser dans un délai relativement court, les équipes du projet ont adopté un éventail de stratégies fondées sur l'approche d'Action-Aid basée sur les droits humains. Ces stratégies visent à mettre les groupes locaux en rapport avec les mouvements de la société civile plus larges, en recourant à des recherches et à des preuves solides, y compris à l'analyse des politiques, pour faire du lobbying et organiser des campagnes pour le changement durable.

Outre la composante primordiale ayant trait à la recherche, qui a pris en compte les études de base, longitudinales et finales dans chaque pays, au début du projet, les équipes ont procédé à une analyse poussée des lois et politiques au niveau national ayant trait à l'éducation et à la protection des filles et ces informations ont joué un rôle essentiel à l'éclairage du travail de plaidoyer du projet aux niveaux local et national.

Des alliances importantes ont été créées avec les réseaux et coalitions clés de la société civile afin de faire un plaidoyer conjoint en faveur des politiques axé sur des priorités partagées et les équipes ont travaillé en étroite collaboration avec les médias pour maintenir l'inscription de ces questions sur l'agenda des pouvoirs publics et intensifier la pression sur les responsables des politiques et les décideurs.

Un fait essentiel à ce processus a été l'engagement des filles elles-mêmes. Autonomisées grâce aux connaissances sur leurs droits ainsi qu'aux compétences en matière de techniques de communication et de plaidoyer, les filles ont eu des opportunités de discuter de manière active avec les décideurs aux niveaux local et national.

Cette combinaison des travaux de recherche, de mobilisation, de campagne et des médias pendant toute la durée du projet a abouti à la mise en œuvre d'un éventail de mesures en faveur de l'éducation et la protection des filles, en commençant par le niveau scolaire pour atteindre des niveaux plus élevés.

Lutter contre l'impunité au sein du système

Tel qu'indiqué ci-dessus, l'analyse des lacunes, des contradictions et des incohérences au niveau des lois et des politiques relatives aux droits des filles à l'éducation et à la protection a fourni des informations cruciales au travail de plaidoyer des équipes du projet dans le pays. En utilisant ces informations, les équipes ont été mieux outillées pour travailler conjointement avec d'autres organisations de la société civile, afin de saisir les opportunités qui s'offraient à elles pour influencer les processus de révision des politiques cruciales.

Étude de cas 14: Dialogue avec les enseignants pour mettre fin à l'impunité au sein du système au Kenya

L'identification des enseignants comme étant l'un des groupes d'auteurs de violence à l'égard des filles dans les recherches de base du projet a encouragé l'équipe à mettre l'accent sur les efforts de plaidoyer autour de changements spécifiques visant à atténuer les actes d'impunité et à réduire l'impunité pour les auteurs de violence au sein du système.

Les membres de l'équipe du projet ont présenté une série de recommandations découlant de l'étude de base, puis les analyses juridiques et des politiques ont été présentées à la Commission des services éducatifs (TSC), qui coordonne le recrutement, l'emploi, la formation et la gestion des enseignants au Kenya. Ces recommandations comportaient des révisions proposées à la Loi de 2012 sur la Commission des services éducatifs (TSC) et le Code de déontologie des enseignants, offrant des opportunités et concevant des stratégies pour faire en sorte que les enseignants jouent un rôle de premier plan dans la création d'environnements d'apprentissage conviviaux pour les enfants.

En vertu des nouvelles dispositions, l'on s'assure que tous les enseignants (des écoles publiques et privées) sont enregistrés et titulaires d'un certificat d'aptitude pédagogique, lequel doit être renouvelé tous les trois ans. En outre, tout(e) enseignant reconnu coupable de violence sexuelle ou de violence à l'égard d'un(e) apprenant(e) ne peut être enregistré en tant qu'enseignant et si la condamnation intervient au moment où il/elle exerce dans le corps, alors l'enseignant(e) devra être radié(e) du corps, frappé(e) d'interdiction et faire l'objet de poursuites.

En utilisant les mêmes éléments de preuve comme fondement, l'équipe du projet a également travaillé avec d'autres organisations de la société civile, à savoir Childline et Plan Kenya, afin de contribuer à l'élaboration de la Circulaire sur les actes de violence et d'abus dans les écoles. La Circulaire vise à faire en sorte que tout(e) enseignant(e) déclaré(e) coupable de violence à l'égard des élèves soit radié(e) du système éducatif et indique que la collusion et le fait de ne pas dénoncer un contrevenant constituent également des infractions punissables.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Transmise aux autorités de l'éducation au niveau des districts et aux écoles dans tout le pays, la Circulaire est également accompagnée d'une nouvelle base de données centralisée pour assurer le suivi et la radiation des enseignants qui ont commis des infractions d'ordre sexuel, afin de garantir des mesures idoines de réparation par rapport aux cas de violence. Au niveau des écoles, les équipes du projet ont aidé le personnel enseignant, les parents et les élèves à comprendre le contenu de la Circulaire et la façon d'en assurer la mise en œuvre.

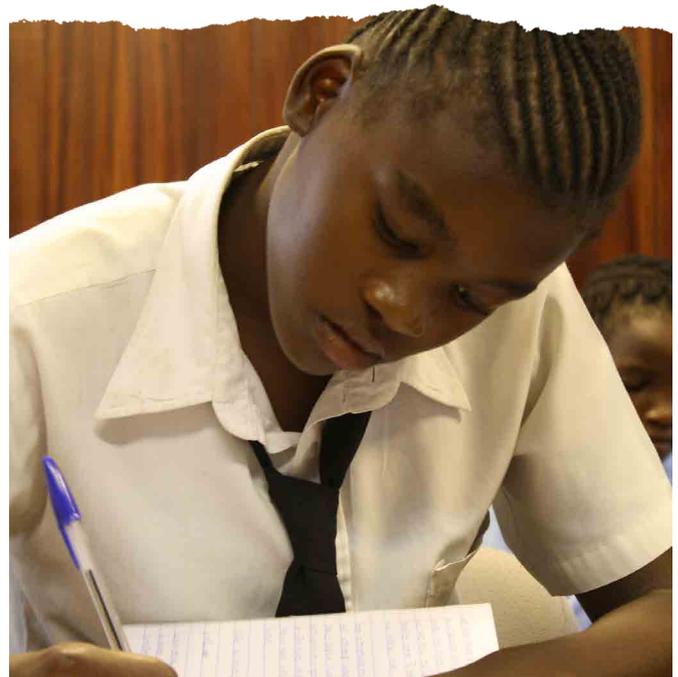
S'incrinant dans la perspective de ce travail, les équipes ont également été en mesure d'assurer l'inclusion de clauses spécifiques sur la violence en milieu scolaire dans la Loi révisée sur l'enseignement de base qui collige les informations tirées d'un éventail de circulaires sur l'éducation en un seul document et, fait important, fournit une définition précise de la violence et, en vertu de la Section 36 (1; 2) fait observer ce qui suit :

« Aucun(e) élève ne sera soumis(e) à la torture et à un traitement ou une punition cruel(le), inhumain(e) ou dégradant(e) de quelque manière que ce soit, fut-il/elle physique ou psychologique. Toute personne qui viole les dispositions de ce [du présent] paragraphe commet une infraction et sera passible de condamnation à une amende allant jusqu'à concurrence de cent milles shillings ou à un emprisonnement n'excédant pas six mois ou aux deux ».

Afin de contribuer aussi bien aux changements en termes de prise de conscience qu'aux changements au niveau des politiques, non seulement les équipes du projet ont utilisé des preuves solides recueillies dans leurs zones d'intervention pour éclairer le plaidoyer en faveur des politiques au niveau national, mais elles ont également veillé à ce que les informations sur les lois et les politiques nationales soient diffusées au niveau local, en utilisant un langage et des formats accessibles, afin d'en promouvoir la mise en œuvre et le respect.

Des alliances au sein de la société civile pour un plaidoyer conjoint en faveur des politiques

La création et le renforcement des réseaux et coalitions de la société civile ont contribué de manière significative au succès du projet à opérer des changements par rapport aux lois et politiques nationales relatives à l'éducation et à la protection des filles. En rassemblant un large éventail d'organisations non gouvernementales, d'organisations à base communautaire, de syndicats d'enseignants et d'organes médiatiques et en identifiant les priorités communes dans tout une variété de secteurs, y compris les droits des enfants, la protection des enfants, l'éducation et les droits des femmes, le projet a été en mesure de faire entendre une voie commune et de créer le consensus autour des questions spécifiques relatives à la violence faite aux filles, ainsi que d'intensifier la pression sur les décideurs et les hommes politiques, afin qu'ils écoutent et répondent aux exigences de la société civile.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 15: Une plateforme de la société civile pour défendre les droits des filles à l'éducation et à la protection au Mozambique

La grossesse chez les adolescentes a été identifiée par les chercheurs du projet comme étant l'une des principales causes d'abandon scolaire chez les filles au Mozambique dans les zones d'intervention du projet (Parkes et Heslop, 2011), un facteur reflété dans les données nationales de l'Organisation mondiale de la Santé indiquant que la proportion des filles de moins de 15 ans qui contractent une grossesse au Mozambique est légèrement supérieure à 12 % (OMS, 2013).

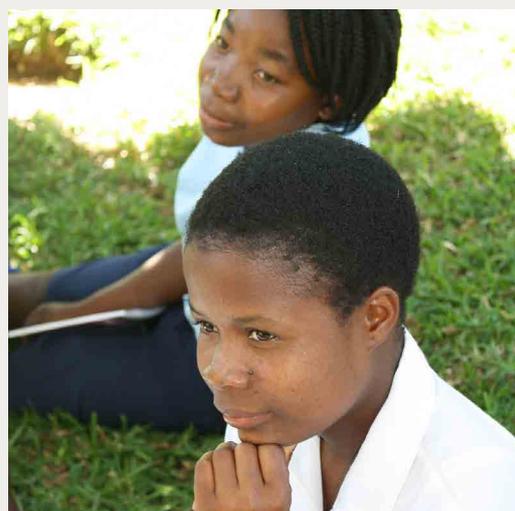
Pour bien de ces filles, la poursuite des études pendant et après la grossesse s'avère extrêmement difficile, en particulier lorsqu'elles sont confrontées aux moqueries des pairs et à la discrimination de la part des enseignants, qui tendent à considérer ces filles comme étant de mauvaises compagnies. En 2003, le ministère mozambicain de l'Éducation, reconnaissant l'impact des grossesses des adolescentes sur l'éducation des filles, a pris l'Arrêté ministériel n°39/GM/2003, qui décrit les dispositions à prendre pour leur éducation. Malheureusement, le contenu de l'Arrêté, qui déclare que les filles enceintes devraient être transférées des cours du jour aux cours du soir, reflète à bien d'égards les attitudes discriminatoires auxquelles les filles font face dans leurs écoles et communautés et qui les pénalisent davantage en les mettant de force dans une situation dans laquelle elles pourraient être davantage exposées à des risques, à la vulnérabilité et à un malaise.

Si le même Arrêté déclare également que les enseignants et autres membres du personnel de l'éducation responsables de harcèlement sexuel et qui enceignent des filles allant à l'école devraient écoper d'une suspension sans salaire et faire l'objet de procédure disciplinaire, il n'indique pas la procédure d'exécution de la politique.

Ayant identifié ces faiblesses, l'équipe du projet au Mozambique a mobilisé avec succès une vaste alliance d'organisations de la société civile pour formuler des recommandations spécifiques relatives à l'amendement et à la mise en œuvre de l'Arrêté. Un groupe de travail a été créé, lequel a, par la suite, soumis une proposition révisé comportant des recommandations sur :

- l'inclusion et la participation égales des filles enceintes allant à l'école aux cours du jour ;
- la suspension des auteurs de violence sexuelle et de harcèlement d'élèves de l'école pendant les enquêtes ;
- des peines spécifiques et proportionnelles pour les adultes complices ;
- des procédures concrètes pour la mise en œuvre de la politique au niveau des écoles.

Grâce à l'abondance des données et des enseignements relatifs à l'éducation des filles et à la violence faite aux filles générées par le projet, l'alliance a pu faire un plaidoyer de manière persuasive en faveur de mesures renforcées visant à soutenir l'éducation des filles. Le ministère de l'Éducation travaille actuellement sur le document et l'Alliance poursuivra le plaidoyer pour sa finalisation en 2014.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Étude de cas 16: Révision du Code pénal au Mozambique

À l'issue d'une analyse en profondeur du cadre juridique et stratégique par rapport à l'éducation et à la protection des filles au Mozambique, une série de contradictions et de lacunes ont été identifiées. L'équipe du projet a veillé à ce que le rapport de recherche soit largement diffusé et a convoqué une rencontre réunissant les organisations de la société civile travaillant au Mozambique, y compris les Agences des Nations Unies, les ONG internationales, les réseaux et coalitions, ainsi que les représentants des ministères gouvernementaux clés pour partager l'information.

Les membres de l'équipe ont également travaillé avec la section mozambicaine de Femmes et droit en Afrique australe (WLSA) et la coalition nationale d'organisations travaillant pour la protection des enfants (ROSC) pour dresser une liste des changements proposés afin de garantir une meilleure protection des victimes de violence sexuelle. Cette liste comportait des exigences de révisions à apporter à l'article 409, lequel stipule que les auteurs de viol peuvent échapper à une peine d'emprisonnement s'ils épousent la victime ; les exigences de révisions ciblent aussi l'article 398 qui ne criminalise le viol que si la victime est vierge et l'article 399 qui omet de reconnaître le fait que les hommes et les garçons peuvent également être victimes de viol.

Les révisions proposées ont été soumises au Parlement pour examen en 2012. Bien que le processus n'ait pas encore été finalisé, l'on s'attend au fait que les changements proposés par la société civile soient pris en compte pendant l'examen final en mars 2014.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

Des filles autonomisées demandent des comptes aux décideurs

Le projet a reconnu l'implication et la participation active des filles comme étant des stratégies clés dans ses efforts visant à parvenir à un changement à long terme des lois et des politiques. En plaçant résolument les filles au cœur de toutes les étapes de la mise en œuvre et leur offrant des opportunités pour qu'elles

expriment leurs préoccupations au sujet des questions qui affectent leur vie, le projet a réussi à mettre les filles directement en contact avec les espaces et processus décisionnels clés et, ce, depuis le niveau local jusqu'au niveau national. Ceci a été réalisé grâce à un éventail d'approches, notamment l'implication des filles dans la rédaction de pétitions, l'organisation de conférences nationales avec des personnalités politiques de premier plan et l'implication des médias.

Étude de cas 17: Conférence nationale des filles au Mozambique

L'organisation de la Conférence nationale annuelle des filles d'ActionAid au Mozambique a fourni aux filles un espace pour s'informer sur leurs droits, identifier les priorités et se préparer à rencontrer responsables des politiques et les décideurs au niveau national. Réunissant près de 70 filles issues de toutes les régions du pays (dont 40 filles issues des zones d'intervention du projet), la conférence a été une plateforme bien réussie pour la promotion de la participation des filles à l'agenda de la politique nationale.

La conférence, qui s'est tenue sur trois jours, a permis aux filles de participer aux débats et discussions sur des questions telles que le mariage forcé, le déni des droits, le harcèlement sexuel et la violence en milieu familial. Lors de la troisième et dernière journée, les filles ont pu rencontrer des représentants gouvernementaux de haut niveau, notamment les directeurs nationaux et départementaux du ministère de la Femme et de l'Action sociale, le chef du département de l'égalité homme-femme du ministère de l'Éducation, ainsi que le représentant principal du Bureau national d'écoute pour les femmes et enfants victimes de violence familiale.

Les filles ont profité de cette occasion pour poser des questions, faire part de leurs préoccupations et déposer une pétition dans laquelle elles ont lancé un appel aux décideurs pour qu'ils garantissent la prise de sanctions plus sévères à l'encontre des violeurs, notamment ceux qui abusent des enfants dans le milieu scolaire et pour qu'ils garantissent la prise en charge de l'éducation des filles par les écoles et les communautés à travers l'exécution des lois et politiques nécessaires pour la protection des filles.

Ce travail a contribué au plaidoyer plus large de l'équipe du projet en faveur du changement de politiques, en particulier au niveau du Code pénal et de la politique de retour à l'école, tel qu'indiqué ci-dessus ; de même, il a permis aux décideurs nationaux clés d'entendre directement les points de vue des filles sur ces questions.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Implication des médias

.....

La façon dont les médias traitent les questions relatives à la violence et aux mauvais traitements subis par les filles peut souvent être à la limite du sensationnel et pourrait contribuer à faire endosser la responsabilité aux filles en blâmant leur comportement ou accoutrement. Le projet visait à assurer le suivi et la promotion d'une couverture plus adaptée et plus constructive,

laquelle contribuerait à la fois à diffuser des données factuelles sur la question, à préserver l'anonymat des victimes et à faire du lobbying pour la mise en œuvre de mesures visant à s'attaquer au problème. Fait essentiel, les équipes du projet ont également cherché des opportunités pour travailler directement avec la radio, la télévision et la presse écrite afin de s'assurer que les voix des filles soient directement entendues par un public aussi large que possible.

Étude de cas 18: Travail avec les médias au Mozambique

L'implication stratégique des médias au Mozambique a assuré une large couverture des droits des filles à l'éducation et à la protection pendant toute la durée du projet. Outre la formation assurée au personnel des principales maisons de médias sur la violence sexospécifique, notamment la façon de faire des reportages sur les questions liées à la violence faite aux filles d'une manière sensible et constructive qui requiert une action concrète, l'équipe du projet a également mis en place un groupe de travail de 15 journalistes issus des principales chaînes de télé et de radio ainsi que des principaux journaux du pays. Cette collaboration a abouti à une hausse de la couverture adaptée et constructive, pas seulement des questions liées à la VFF, mais aussi des travaux du projet, soutenant ainsi les stratégies de plaidoyer du projet et contribuant à maintenir cette question sur l'agenda des pouvoirs publics.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

Au niveau scolaire, le projet a mis les écoles couvertes par le projet en rapport avec des journaux locaux afin d'encourager la dénonciation des cas de violence et d'abus d'une manière sensible à l'égalité des sexes. Dans le cadre de ce travail, 15 filles et garçons ont bénéficié d'une formation sur les techniques essentielles du journalisme de base pour leur permettre de partager les informations et de créer un journal scolaire qui présenterait les meilleures pratiques dans le domaine du reportage sur les questions de droits à l'éducation. Ils ont également reçu un ensemble de supports de base pour lancer le journal et ont été mis en contact avec des journalistes nationaux de renom pour que ceux-ci leur apporte soutien et encadrement. Les enfants se sont engagés à utiliser les compétences acquises par eux pour signaler les cas d'abus contre les enfants d'une manière adaptée et fidèle et à servir de modèle aux autres. Ils ont également participé à des forums de discussion sur les droits des enfants au niveau local et national.

Tout récemment, en 2012, Dayse, une participante à la conférence, âgée de 11 ans et issue de l'une des écoles couvertes par le projet à Manhiça, a été choisie par ses camarades pour présenter la pétition des filles contre le mariage précoce au ministre de l'Éducation et à la ministre de la Femme et des Affaires Sociales. Cet événement a été diffusé en direct à la télévision et vu par un public estimé à 70 % des personnes vivant dans les zones urbaines. Cette expérience a profondément marqué Dayse elle-même, en ce sens que non seulement elle a été en mesure de s'informer sur ses droits, mais elle a également pu transmettre ces connaissances à un vaste public, en les sensibilisant à la question et en encourageant d'autres personnes à voir en elle un modèle de comportement et une personne vers qui se tourner pour obtenir des renseignements :

« Avant de participer à la Conférence nationale des filles, je voyais beaucoup de jeunes filles enceintes ; ces grossesses étaient monnaie courante dans mon quartier et je pensais qu'elles étaient normales. Maintenant, je sais qu'il n'est pas normal qu'une enfant tombe enceinte parce que lorsque cela survient, cette fille cesse d'aller à l'école et ne joue plus. Je sais maintenant qu'il n'est pas bon de tomber enceinte lorsqu'on est jeune, je sais qu'il faut que j'étudie. Lors de la conférence, j'ai reçu des informations sur mes droits. J'ai été très heureuse d'avoir été choisie pour lire la pétition. Beaucoup de personnes m'ont vue à la télé, mes camarades de classe, ma famille et bon nombre de mes voisins. Quand je suis rentrée chez moi, les gens m'ont demandé ce qu'est le mariage précoce et ce qui peut être fait pour mettre fin à ce mal. J'explique aux jeunes et aux personnes âgées tout ce que j'ai appris pour permettre aux filles d'aller à l'école »

(Dayse, classe 6, Mozambique)

Les partenaires communautaires du projet ont également mesuré la réaction des médias au travail de plaidoyer du projet à travers le suivi hebdomadaire de la couverture médiatique des cas de VFF dans au moins deux journaux nationaux dans chaque pays et l'évaluation de la sensibilité des reportages à l'égalité des sexes et aux droits des filles. Cet ensemble de travaux a contribué à sensibiliser les membres de la communauté aux droits des filles ainsi qu'aux lois qui les consacrent – ce qui constitue une première étape dans le renforcement de la capacité des populations à revendiquer leurs droits auprès des titulaires de charge.

En outre, la production de versions simplifiées et traduites des lois, les politiques ont également

contribué à créer un environnement favorable à la compréhension par les enfants et les membres de la communauté des questions liées à la violence et à l'éducation. La production de versions adaptées aux enfants de la Loi sur les infractions sexuelles et de la Loi sur les enfants sous forme de livrets de poche, colorés et faciles à comprendre, a permis à des communautés entières au Kenya de comprendre les problèmes et la politique nationale s'y afférant. Au cours de la première année du projet, seulement 36 % des membres de la communauté étaient en mesure d'identifier la législation sur la violence faite aux fille, contre 85 % au cours de la quatrième année.

Il faut admettre le caractère très ambitieux de l'objectif du projet consistant à assurer l'existence et la mise en œuvre d'un cadre juridique et politique visant à lutter spécifiquement contre la violence faite aux filles à l'école dans les trois pays. Les processus d'élaboration de lois et de politiques ont une nature hautement politique et bureaucratique et impliquent de longues négociations permanentes entre de multiples acteurs disposant chacun d'agendas qui leurs sont propres. En tant que tel, pour parvenir à opérer des changements de ce type, il faut du temps, des ressources et une action concertée en collaboration avec la société civile au sens large, ainsi qu'une planification stratégique du plaidoyer et du lobbying.

Certes, beaucoup reste à faire avant que soient comblées toutes les lacunes et contradictions des dispositions juridiques et politiques et de leur mise en œuvre, mais des changements ont déjà été réalisés, tel qu'indiqué dans les exemples ci-dessus. Ces réalisations ont, en grande partie, été rendues possibles par la mise en œuvre de l'approche d'ActionAid fondée sur les droits de l'homme, laquelle vise à parvenir à un changement durable en mettant les groupes locaux en rapport avec des mouvements plus vastes, en collectant de preuves solides, en promouvant l'analyse des politiques, en organisant des campagnes et en utilisant la communication de masse.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

8. Le potentiel des travaux de recherche

« **L'approche robuste et rigoureuse du projet** en matière de recherches et de collecte de données a, de manière crédible et réussie, révélé aux entités d'exécution et à la communauté éducative mondiale internationale, un éventail de nuances dans le travail sur les châtements corporels, la sexualité et l'identité sexuelle ainsi que la santé sexuelle et reproductive tout en mettant en évidence les domaines d'intervention privilégiés pour la future intervention ciblant la recherche, les politiques et les programmes. »

La réalisation du but et des objectifs ambitieux du projet dénommé « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire » a nécessité une bonne compréhension de certaines des causes sous-jacentes de la discrimination fondée sur le sexe et des types de violence faite aux filles ainsi que des conséquences de ces facteurs sur la possibilité pour les filles de jouir de leur droit fondamental à l'éducation.

Comme nous l'avons souligné dans les sections précédentes du présent document, une grande partie de ce qui a été réalisé au cours de la durée de vie du projet a été rendue possible grâce à la disponibilité d'un ensemble de données solides générées par la composante recherche du projet ainsi que par son système de suivi et évaluation. Cette information a favorisé une meilleure compréhension de certaines des questions clés à l'origine de la violence faite aux filles en milieu scolaire et a également permis aux équipes de mieux assurer le suivi des changements et des impacts qui se produisent à la suite des interventions du projet. Certes, le suivi et évaluation fera l'objet d'une analyse plus poussée dans la section suivante, mais la présente section se focalisera sur certains des éléments les plus réussis de la composante recherche du projet.

En tant que l'une des trois composantes centrales du projet, la composante recherche a été intégrée dans l'initiative globale dès le début et a généré un grand nombre de données quantitatives et qualitatives détaillées, notamment des études comparatives nationales et transnationales de base, des études longitudinales et des études finales. Les informations tirées de la recherche ont été prises en compte dans la conception du programme et ont constitué la base des données probantes sur laquelle repose le travail de plaidoyer.

Conception de la recherche et partenariats

Le modèle de recherche ambitieux du projet a prescrit une équipe composée de quatre instituts de recherche, qui ont travaillé ensemble pour concevoir et mener des recherches quantitatives et qualitatives rigoureuses et détaillées visant à éclairer la programmation et le plaidoyer. Au niveau international, l'Institut de l'éducation de l'Université de Londres a été désigné pour coordonner toute la composante recherche, en étroite collaboration avec l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique, Own and Associates au Kenya, et la Coalition nationale pour la campagne en faveur de l'éducation au Ghana.

Des chercheurs issus de chaque institut ont collaboré à la conception et à la mise en œuvre des études de base, des études longitudinales et des études finales, les partenaires nationaux étant chargés de la collecte et de l'analyse des données au niveau national ; de même, l'Institut de l'éducation a, quant à lui, été commis au soutien à apporter au processus général de conception et de mise en œuvre ainsi qu'à la production d'études comparatives réunissant les constatations faites dans les trois pays.

Ce modèle de partenariat, fondé sur le respect mutuel et le désir de renforcer et partager des connaissances, a encouragé les équipes nationales de recherche à échanger régulièrement les unes avec les autres, en partageant leurs compétences et en offrant un soutien intensif par les pairs. L'approche a renforcé la capacité de tous les partenaires à gérer et à mener des recherches quantitatives et qualitatives complexes.

L'investissement dans un modèle de recherche tel que celui-ci qui a impliqué plusieurs pays et institutions et pris en compte la tenue régulière de réunions et ateliers en présentiel ainsi que la publication de rapports et d'autres documents, a nécessité une allocation de ressources considérables. Toutefois, cet investissement a permis de contribuer à une vision et une compréhension partagées de la conception, des approches et de la méthodologie de la recherche et de l'engagement en faveur de la qualité, de la rigueur et de l'éthique de l'ensemble des quatre partenaires et stimulé des relations de travail positives de même que l'apprentissage interne. Outre les réunions semestrielles prévues dans le cadre du processus global de conception et d'exécution des travaux de recherche, les partenaires nationaux de recherche ont également recherché d'autres opportunités d'apprentissage réciproques et d'apport de soutien par les pairs. Lors des phases initiales de la recherche longitudinale, par exemple, le chercheur principal originaire du Mozambique a rendu visite à l'équipe kényane, pendant que les chercheurs du Ghana se sont, eux, rendus au Mozambique afin de partager leurs compétences avec l'équipe de ce pays. Ces exemples mettent en évidence l'efficacité et les opportunités innovantes de réseautage des chercheurs lors de projets multi-pays complexes.

Processus et produits de la recherche

Les relations de pouvoirs inégaux entre les sexes et les normes sociales connexes constituent l'une des causes profondes de la violence faite aux filles ; toutefois, ActionAid admet que, dans des contextes socioculturels et politiques différents, des divergences sont notées dans leurs manifestations. Les interventions réussies sont celles qui sont adaptées et fondées sur une analyse rigoureuse des facteurs spécifiques affectant la violence faite aux femmes et aux filles dans un contexte donné (ActionAid, 2012).

La composante recherche du projet a été active sur toute de la période de mise en œuvre qui a duré cinq années et a servi à produire une mine de données quantitatives et qualitatives pour guider le travail des partenaires de l'intervention et du plaidoyer communautaires qui ont ainsi pu diffuser des preuves rigoureuses tant au niveau communautaire que national, dans le cadre de leur travail qui visait à changer les politiques et les pratiques.

Tout en reconnaissant la complexité et l'ambition du modèle de recherche, l'équipe a mis en place un protocole de recherche décrivant les rôles et responsabilités de chaque partenaire (notamment les contributions à la conception du cadre et des outils de suivi et évaluation du projet) et assurant le respect de l'éthique tout au long du processus. L'inclusion des chercheurs à d'autres aspects de la programmation, conjugués à une structure et une procédure de fonctionnement précises mais flexibles, a reflété la valeur des chercheurs participant au projet et des données que ces équipes ont générées pour soutenir une programmation efficace et pertinente.

Tel qu'indiqué à la page 12, le cadre conceptuel du projet a été élaboré conjointement aux stades initiaux du projet et a non seulement permis d'éclairer la compréhension globale que l'équipe du projet avait de la violence faite aux filles en milieu scolaire ainsi que de ses causes et conséquences, mais il a encore apporté un éclairage sur la conception et la mise en œuvre des divers éléments de la composante recherche.

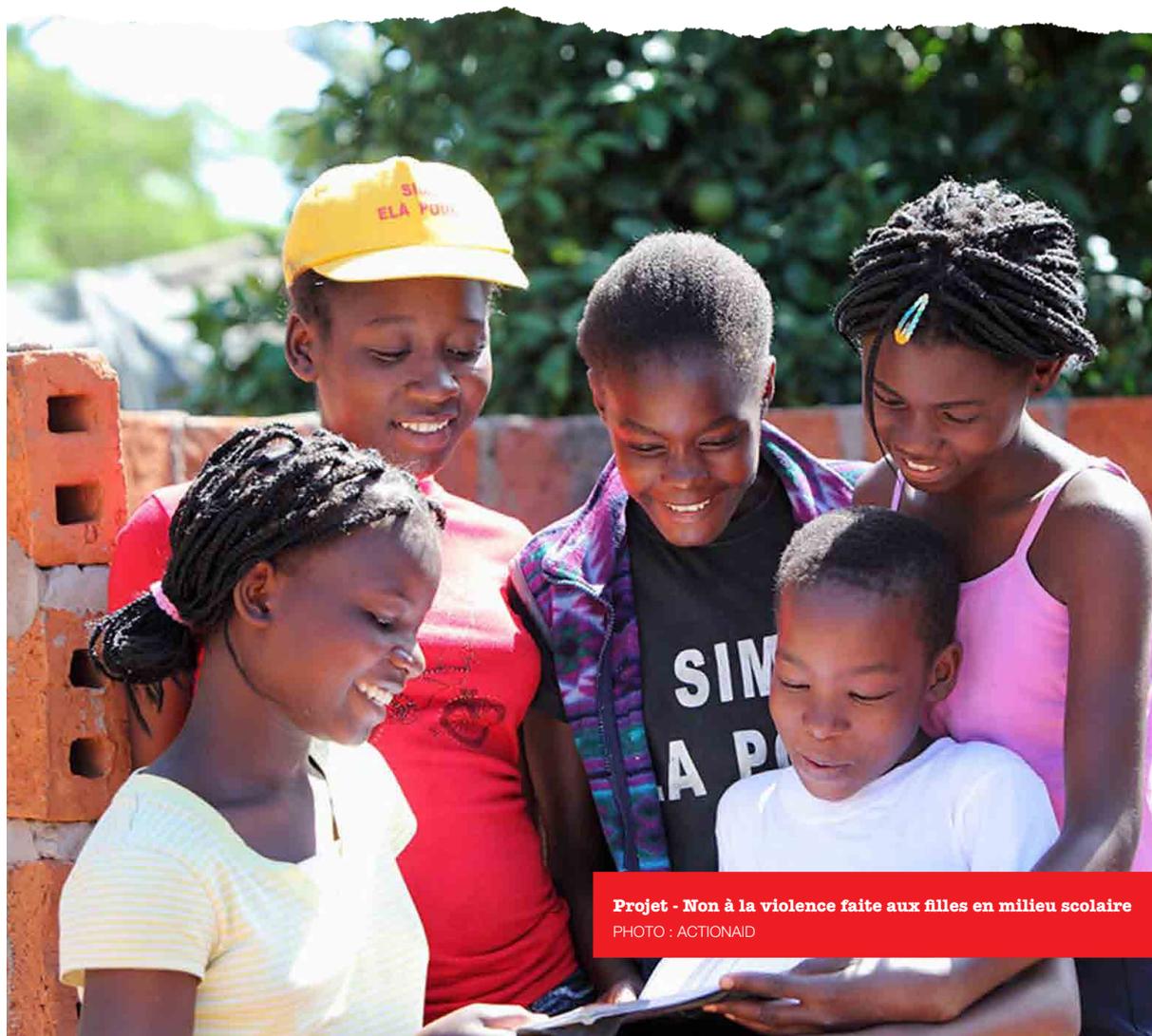
Dans l'ensemble, la recherche a produit une gamme de produits, notamment des études de base, longitudinales et finales nationales et comparatives, des appels à communication lors des conférences mondiales sur l'éducation (notamment le Forum du Royaume-Uni pour l'éducation et la formation internationale (UKFIET)) et de la Conférence de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (qui s'est tenue à Dakar, entre autres) ainsi qu'une série de publications dans des revues nationales et internationales crédibles.

Les efforts du projet visant à mieux comprendre les contextes dans lesquels la violence se produit, ainsi que le suivi du changement et de l'incidence des interventions spécifiques ont été essentiels à la production de travaux de recherche innovants, instructifs et efficaces qui ajoutent de la valeur au projet et aux parties prenantes extérieures. L'approche robuste et rigoureuse du projet de recherche et de la collecte de

données a, de manière crédible et réussie, révélé aux entités d'exécution et à la communauté éducative mondiale, un éventail de nuances et de lacunes dans le travail sur les châtiments corporels, la sexualité et l'identité sexuelle ainsi que la santé sexuelle et reproductive tout en mettant en évidence les secteurs d'intervention privilégiés pour la future intervention ciblant la recherche, les politiques et les programmes.

En s'adressant directement aux filles sur les défis auxquels elles sont confrontées et en veillant à ce que leurs opinions soient clairement reflétées dans les conclusions, les équipes du projet ont réussi à utiliser ces informations pour influencer le plaidoyer en faveur des politiques au niveau national ainsi qu'à susciter la mobilisation communautaire en faveur des droits des filles à l'éducation et à la protection.

La création d'un partenariat solide entre praticiens et universitaires dans le cadre de ce projet a été un processus complexe et difficile mais gratifiant, vu qu'il a fourni à l'équipe du projet et, sans aucun doute, à la société civile dans son ensemble des données crédibles pour éclairer les interventions programmatiques ainsi que le plaidoyer fondé sur des données probantes. Elle fournit également aux enfants, aux communautés ainsi qu'au grand public une vision plus claire d'un certain nombre des obstacles réels qui se posent à l'éducation et à la protection des filles en milieu scolaire et au niveau des ménages et les aide à exiger que des mesures soient prises pour le changement.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire
PHOTO : ACTIONAID

9. Suivi et évaluation

« Ce cadre très détaillé... a fourni une solide structure et a soutenu étape par étape les équipes pays à leur tâche de suivi. En s'appuyant sur un manuel d'accompagnement et une formation adéquate, il a renforcé leur confiance et leur compétence en matière de collecte de données. » *Leach et Dunne, 2012*

Tel qu'il a été indiqué dans la section précédente, afin d'assurer de manière efficace le suivi de l'état d'avancement du but et des objectifs ambitieux du projet, l'équipe a élaboré un cadre global de suivi-évaluation (S&E), assorti d'une gamme d'outils pour la collecte régulière de données qualitatives et quantitatives.

Ce processus, qui a été dirigé par l'Institut de l'éducation a impliqué les membres de tous les partenaires du projet afin de s'assurer qu'ils éprouvent tous un sentiment d'appropriation des produits finaux, maîtrisent les processus de collecte et d'analyse des données et comprennent l'importance des données afin d'informer la mise en œuvre des programmes et le travail de plaidoyer sur toute la durée de vie du projet.

Le contenu du cadre de S&E reflétait les éléments de base du Cadre conceptuel, reconnaissant ainsi la nécessité de lutter contre la violence faite aux filles à de multiples niveaux et cherchant à saisir les données concernant les changements intervenant au niveau des interactions, des institutions et des relations de pouvoir qui affectent le vécu des filles en termes de violence subie.

Le cadre lui-même comportait quatre sections, dont chacune était liée à l'un des quatre objectifs du projet et assortie d'une série d'indicateurs détaillés qui étaient spécifiques, mesurables et pourtant suffisamment souples pour être adaptables aux trois contextes nationaux différents. Les indicateurs ont servi à saisir les informations qualitatives et quantitatives sur les changements concernant les lois et les politiques, l'inscription, la rétention à l'école et l'abandon scolaire des filles, la prévalence de la violence faite aux filles et la confiance dont font montre les filles dans les écoles et les communautés couvertes par le projet.

Ces indicateurs ont été intégrés aux étapes clés de la composante recherche, en particulier dans les études de base et finales ainsi que pendant la collecte et l'analyse minutieuse de données annuelles. Si les études de base et finales ont été réalisées par les partenaires de recherche, les activités annuelles de S&E ont, elles, été menées par le personnel des partenaires d'exécution en charge des communautés et du plaidoyer, en collaboration avec ActionAid, lesquels se sont appuyés sur un manuel d'orientation et une série d'outils spécialement conçus à cet effet. Ces ressources comportaient des directives simples, conviviales, étape par étape et des délais pour la collecte de données, afin de permettre au personnel d'exécution de suivre les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs, sur une base régulière, à l'aune des changements apportés aux données de référence.

Cette information a fortement contribué à améliorer le travail de plaidoyer et de programmation du projet en fournissant aux membres de l'équipe de solides données qualitatives et quantitatives afin d'améliorer ou de modifier les stratégies de mise en œuvre et de mettre en évidence les questions relatives au droit des filles à l'éducation et à la protection pour les décideurs.

Le cadre a non seulement été perçu comme un succès au sein d'ActionAid, mais il a été également très apprécié par les intervenants extérieurs, notamment par d'autres organisations et instituts de recherche œuvrant dans des domaines connexes.

«Ce cadre très détaillée [...] a fourni une solide structure et a soutenu étape par étape, les équipes pays dans leurs tâches de suivi. En s'appuyant sur un manuel d'accompagnement et une formation adéquate, il a accru leur confiance et leur compétence en matière de collecte de données. Comme résultat, l'on a obtenu des données

plus fiables et plus complètes, et comportant très peu de faiblesses. Un suivi régulier et fiable a permis de faire des réajustements au départ aux activités du projet et d'assurer une plus grande probabilité que les résultats du projet vont être atteints en temps opportun ». (Leach et Dunne, 2012)

Exemples d'indicateurs de résultats de S&E élaborés pour mesurer le Résultat 2 : réduction de la violence à l'égard des filles perpétrée par les membres de la famille, les enseignants & les pairs

Résultats intermédiaires et indicateurs

2.1 : sensibilisation accrue à la VFF, à la législation, à la prévention et aux mécanismes.

Indicateurs :

pourcentage de personnes interrogées (autres que les filles) en mesure d'identifier une législation spécifique visant à prévenir la VFF, d'identifier des mécanismes formels de dénonciation et d'orientation relatifs aux cas de VFF, de personnes interrogées qui connaissent d'une organisation locale ou un service local fournissant un soutien aux victimes de VFF

2.2 : rejet croissant de la VFF par la communauté et soutien accru aux efforts pour la réduire.

Indicateurs :

pourcentage de personnes interrogées qui pensent que les enseignants n'ont pas le droit de demander à avoir des rapports sexuels avec les élèves, qui pensent que les filles ne sont pas responsables du harcèlement sexuel, et qui remettent en cause les châtiments corporels

2.3 : baisse des cas de VFF à domicile, dans la communauté et en milieu scolaire.

Indicateurs :

pourcentage de filles victime de violence en milieu scolaire au cours des 12 derniers mois/à domicile ou dans la communauté au cours des 12 derniers mois.

Au nombre des principales recommandations découlant du processus d'élaboration et de mise en œuvre du cadre de S&E, du manuel et des outils du projet figurent la nécessité de faire ce qui suit :

1. Impliquer dans l'élaboration du cadre et des outils de S&E les représentants issus de tous les secteurs du projet, notamment les responsables chargés de la mise en œuvre communautaire, de la recherche, du plaidoyer et de la coordination, afin de promouvoir la compréhension, l'appropriation et l'engagement à collecter, analyser et utiliser les données obtenues.
2. Élaborer des indicateurs de résultats qualitatifs et quantitatifs simples qui sont spécifiques, mesurables, pertinents et qui soutiennent efficacement le suivi des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs du projet.
3. Il est essentiel de produire un manuel d'orientation et une boîte à outils simples, faciles d'utilisation, complétés par une formation de base, afin de s'assurer que le personnel chargé de la collecte et de l'analyse des données comprend le but de la tâche et est aisément en mesure de collecter des données fiables sur le terrain.
4. Le fait de veiller à ce que tous les membres de

l'équipe soient impliqués dans l'analyse et l'interprétation des données annuelles de S&E permet une meilleure compréhension des changements qui interviennent dans les domaines d'intervention du projet et contribue à mieux orienter les stratégies de mise en œuvre du projet.

En plus de servir d'outil interne de mesure des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats, le cadre de S&E et les données recueillies à l'aune de ses différents

indicateurs ont également été utilisés efficacement par des évaluateurs extérieurs indépendants chargés de conduire les revues à mi-parcours et finales des projets, lesquelles donnent au personnel du projet et aux donateurs de solides éléments de preuve qui mettent en évidence ce qui marche et fournissent des preuves claires et complètes sur les domaines où le projet a réussi (ou moins réussi) à opérer les changements positifs attendus dans la vie des filles au cours des cinq années de mise en œuvre.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

10. Conclusion

« **ActionAid exige** des gouvernements et de la communauté internationale une action visant à protéger les filles contre la violence et à accroître le nombre de filles allant à l'école. » *ActionAid 2004*

Créé dans le contexte plus vaste du travail d'organisation de campagnes et de plaidoyer d'ActionAid en faveur des droits des filles à l'éducation, le projet dénommé « Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire », qui a duré de 2008 à 2013 a été une initiative ambitieuse visant à permettre aux filles de jouir de leurs droits à l'éducation et à la protection dans des environnements exempts de violence au Ghana, au Kenya et au Mozambique.

Certes cinq années représentent, il faut le reconnaître, une courte période pour s'attendre à un changement social relatif aux questions aussi complexes que le genre et la violence ; toutefois, la passion et l'engagement des équipes du projet ainsi que l'adoption d'une stratégie combinant des initiatives à base communautaire avec la recherche et le plaidoyer ont abouti à des changements patents en termes de connaissances, de politiques et de pratiques, tels que décrits dans les différentes études de cas et les exemples présentés dans ce document.

En adoptant une approche qui a combiné la recherche, le plaidoyer et les initiatives à base communautaire, le projet a cherché à comprendre les conditions sociales et les relations répressives pour les filles, ainsi que les processus par lesquels les filles parviennent à améliorer leurs capacités, en matière de sécurité et d'intégrité physique, et plus largement à revendiquer leurs droits et leur dignité humaine, à s'instruire, et à transformer les structures injustes.

Les résultats de la recherche menée tout le long du projet ont relevé un certain nombre de facteurs principaux qui empêchent les filles de jouir de leurs droits à l'éducation et à la protection contre la violence et ont permis aux membres de l'équipe en charge des initiatives à base communautaire d'affiner leurs stratégies d'intervention ainsi que de fournir une base de données probantes crédible pour le travail de plaidoyer du projet sous la forme de rapports de recherche détaillés.

La sensibilisation accrue des filles à leurs droits à la protection contre la violence, la connaissance renforcée des canaux officiels de dénonciation et des organisations qui apportent un soutien aux victimes de la violence au niveau des parents, des enfants, des enseignants et d'autres membres de la communauté, ont apporté des changements notables aux connaissances et pratiques, aboutissant à une réduction mesurable des cas de violence faite aux filles dans les trois pays.

En mettant les filles au cœur de tous ses travaux et en mettant l'accent sur leur autonomisation par la participation active et le dialogue par le biais de rencontres avec les décideurs à tous les niveaux, y compris les hommes politiques de haut niveau, le projet a réussi à accroître la confiance des filles en elles-mêmes en leur permettant de remettre en cause le statu quo qui prévaut au sujet de leur rôle dans la société et en contribuant à maintenir l'inscription de la question des droits des filles à l'éducation et à la protection sur l'agenda des pouvoirs publics.

En outre, l'effort concerté visant à assurer la nécessaire adhésion des parties prenantes clés de l'administration à tous les niveaux a été essentiel à la réalisation des changements apportés aux lois et politiques, lesquels devraient avoir un large impact positif pour des milliers de filles dans les trois pays, allant bien au-delà des zones d'intervention et de la durée de vie du projet.

Il est à noter qu'aucun volet de ces travaux n'aurait pu être réalisé par les seules équipes du projet et que l'un

des principaux enseignements tirés de cette initiative tient à l'importance de la construction de chaînes de solidarité allant depuis le niveau local jusqu'au niveau national (pour atteindre au bout du compte le niveau mondial) et de l'utilisation du plaidoyer fondé sur les données probantes pour parvenir à des changements concrets.

Au moment où l'on se rapproche des dates butoir fixées en 2015 pour l'atteinte des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'éducation pour tous, des millions de filles en Afrique subsaharienne continuent d'être privées de leur droit à l'éducation et à la protection. La compréhension des facteurs sous-jacents

qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation, ainsi que de ce qui fonctionne en matière de prévention et de changement est donc essentielle à la réalisation d'un impact durable sur le long terme.

Le présent projet arrive certes à son terme, mais il est à espérer que le riche corpus de recherche ainsi que la documentation des réponses programmatiques couronnées de succès fournies lors de sa mise en œuvre du projet aideront les praticiens sur le terrain à renforcer leur engagement à garantir le maintien l'inscription à l'ordre du jour des droits des filles à l'éducation et à la protection contre la violence à l'approche de 2015 et au-delà.



Projet - Non à la violence faite aux filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

act:onaïd



A l'école, je devrais être traitée avec le même respect que les garçons.

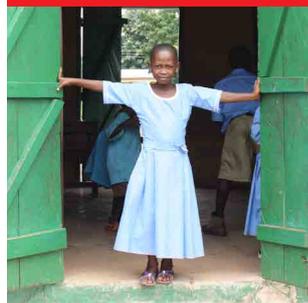


L'éducation est un droit fondamental ; je ne devrais pas payer pour aller à l'école.

Si je suis blessée ou maltraitée, je dois pouvoir défendre mes droits. Si un enseignant abuse de moi, il ne doit plus exercer.



Je ne peux bénéficier d'une éducation de qualité s'il y a de la violence à l'école ou sur le chemin de l'école.



L'école devrait m'offrir d'autres possibilités en dehors des stéréotypes traditionnels.



J'ai besoin d'une éducation au VIH/ SIDA afin de me protéger.

A l'école, je devrais avoir des toilettes sécurisées, propres et séparées de celles des garçons.



Mes enseignants doivent être formés pour empêcher les actes de violence, de discrimination et d'intimidation.



J'ai le droit de dire non au sexe ; les garçons et les adultes ne doivent pas me forcer à avoir des relations sexuelles.



Mes parents ne doivent pas me retirer de l'école et je ne dois pas être exclue si je suis enceinte.

**Non à la Violence Faite aux Filles en Milieu Scolaire !
Faisons des Droits des Filles à l'Education une Réalité !**

Références

ActionAid International (2004). Stop Violence Against Girls in School: research briefing, Johannesburg: ActionAid International

ActionAid International (2012). A Theory of Change for Tackling Violence Against Women and Girls, London: ActionAid International

Education for Change Ltd (2013), Final Evaluation Report for Stop Violence Against Girls in School, unpublished end of project evaluation report

Asmara Figue, Akanksha Marphatia, Victorine Djitrinou, Jenny Parkes (2010). Girls at the Heart: a review of girls' participation in initiatives to combat violence in school, paper presented at E4 conference: Engendering Empowerment: Education and Equality, Dakar, Senegal

Greene, M., Robles, O., Stout, K. and Suvilaakso, T. (2013) A girl's right to learn without fear: Working to end gender-based violence at school. Woking: Plan International

Leach, M., Slade, E. and Dunne, M. (2012). Promising Practice in School-Related Gender Based Violence (SRGBV) Prevention and Response Programming Globally, Brighton: University of Sussex

Parkes, J. and Heslop, J. (2011). Stop Violence Against Girls in School: a cross-country analysis of baseline research from Ghana, Kenya and Mozambique, London: ActionAid International

Parkes, J and Heslop, J (2013). A Cross-Country Analysis of Change in Kenya, Ghana and Mozambique, unpublished endline study

Save the Children Sweden (2010). Regional Study of Children's Participation in Southern Africa: South Africa, Swaziland and Zambia, Save the Children Sweden

UNESCO BREDIA (2012). Kenya EFA Profile, Dakar: UNESCO

UNESCO & UNICEF (2013). Making Education a Priority in the Post-2015 Development Agenda: report of the global thematic consultation on education in the post-2015 development agenda, UNESCO, UNICEF

UNICEF Ghana (2011). Education Disparities between Northern and Southern Ghana, Accra: UNICEF Ghana

UNRIC, (2013). Key Statistics on Violence Against Women and Girls, online at: <http://www.unric.org/en/uk-a-ireland-news-archive/28258-key-statistics-on-violence-against-women-and-girls->

WHO, (2013). Adolescent Pregnancy, online at: http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/maternal/adolescent_pregnancy/en/

Yankah, E (2011), Mid-Term Review of Stop Violence Against Girls in School Project, unpublished mid-term project evaluation report



Projet - Non à la violence faite aux
filles en milieu scolaire

PHOTO : ACTIONAID

ActionAid est mouvement mondial de personnes agissant ensemble pour une meilleure protection des droits humains pour tous et pour éradiquer la pauvreté. Nous estimons que les personnes vivant dans la pauvreté ont en elles-mêmes la capacité d'opérer des changements pour elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés. ActionAid est un catalyseur de ce changement.

Numero d'enregistrement international: 27264198

Site internet: **www.actionaid.org**

Telephone: **+27 11 731 4500**

Fax: **+27 11 880 8082**

Email: **mailjhb@actionaid.org**

ActionAid Secretariat International,
Postnet Suite 248, Private Bag X31, Saxonwold 2132,
Johannesburg, Afrique du Sud.

Non à la Violence Faite aux Filles en Milieu Scolaire ! Faisons des Droits des Filles à l'Éducation une Réalité !

ActionAid, Septembre 2013